Cinq ans d'exclusion pour les tricheurs au bac

Page 4

UN CAMION PERCUTE UN AUTOCAR À NAAMA

13 morts et deux blessés

Page 24

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5397 - SAMEDI 13 FÉVRIER 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LIGUE 1- MOBILIS

Lavigerie attend Tadjenanent et... Boualem Charef

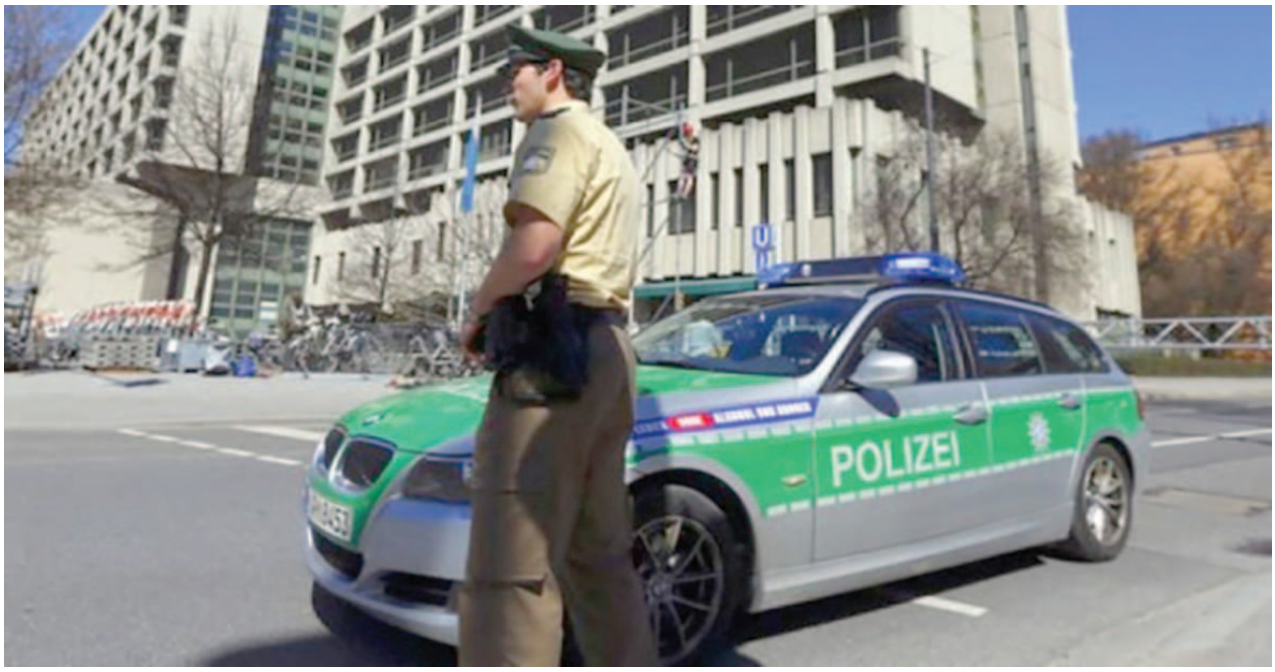
Page 13

Lutte antiterroriste et refoulement des demandeurs d'asile illégaux

ALGER ET BERLIN : L'ENTENTE

Moins d'un mois après la décision des autorités allemandes de mettre en place une liste des demandeurs d'asile algériens à refouler, tout en demandant à Alger de coopérer, le directeur de la police algérienne, le général-major Abdelghani Hamel s'est déplacé à Berlin, où il a signé un accord avec son homologue allemand pour lutter contre la criminalité organisée, entre autres transfrontalière. L'Algérie a-t-elle répondu favorablement à la demande de l'Allemagne?

Page 5

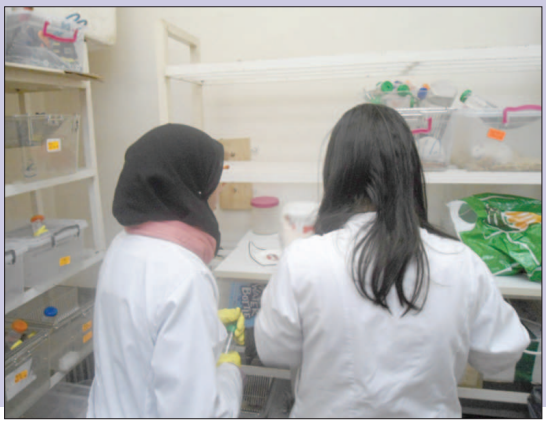


L'ARTICLE 51 CONSACRERAIT-IL LE NON-RETOUR DES TALENTS ?

L'Algérie fait fuir sa diaspora

Le plébiscite du parlement consacrant le projet de la nouvelle Constitution est bien –ou mal parti pour alimenter dans les mois à venir le débat politique. Si les 182 articles, dont certains ne sauraient révéler leur véritable sens qu'après leur « décortication » via des lois organiques plus explicites, ont, à en croire les défenseurs du nouveau texte, globalement consacré la stabilité politique et institutionnelle, quelques points ne sont toutefois pas passés sous silence et ont d'ores et déjà provoqué un tollé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Page 2



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

L'ARTICLE 51 CONSACRERAIT-IL LE NON-RETOUR DES TALENTS

L'Algérie fait fuir sa diaspora

Le plébiscite du parlement consacrant le projet de la nouvelle Constitution est bien –ou mal- parti pour alimenter les mois à venir le débat politique. Si les 182 articles, dont certains ne sauraient révéler leur véritable sens qu'après leur « décortication » via des lois organiques plus explicites, ont, à en croire les défenseurs du nouveau texte, globalement consacré la stabilité politique et institutionnelle, quelques points ne sont toutefois pas passés sous silence et ont d'ores et déjà provoqué un tollé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

L'article 51 relatif à l'exclusion des binationaux des hautes fonctions de l'Etat a été, entre autres points, très farouchement accueilli par la communauté concernée. Il dispose que « la nationalité algérienne exclusive est requise pour l'accès aux hautes responsabilités de l'Etat et aux fonctions politiques ». Des associations et des intellectuels algériens établis à l'étranger, dont certains ont été contraints pour des raisons d'intégration professionnelles d'opter pour une seconde nationalité, celle du pays d'accueil en l'occurrence, sont montés au créneau pour dénoncer « l'offense » et « l'injustice » qui leur est faite à travers ce nouvel article de la Constitution. Une indignation qui, au passage, a trouvé un soutien au sein de certaines personnalités politiques et chefs de partis. La diaspora algérienne dont le nombre d'individus hautement qualifiés est en croissance, a dans sa majorité qualifié le « fameux » article de coup de massue visant à « anéantir » toutes visées politiques auxquelles se « risqueraient » ceux parmi nos brillants compatriotes d'outre-mer ou d'outre-océans tentés par une carrière politique ou même un simple retour au pays. Au moment où d'autres pays tentent par tous les moyens d'inverser la tendance et de récupérer leurs matières grises.

A cela, il devient caduque de croire que les appels des gouvernants pour le retour des élites nationales, puissent être favorablement accueillis au moment où le pays, crise financière oblige, a de plus en plus besoin de cette masse de cadres dont les valeurs reconnues par les spécialistes des questions migratoires ne sont plus à prouver.

Ces mêmes spécialistes prédisent, désormais, que le flux migratoire de ce qui est défini par fuite de la matière grise a presque doublé en dix ans. Si le phénomène n'a épargné aucun pays, les chiffres placent le nombre de départ des «talents » des pays maghrébins principalement l'Algérie et le Maroc au-dessus de la moyenne mondiale. Toutefois, si pour le voisin de l'Ouest, nombre d'entre les partants finissent après des séjours de plusieurs années au mieux par rentrer sinon à contribuer de manière, efficace à l'économie du royaume, rares sont les Algériens qui optent pour ce scénario, tant les conditions au retour sont quasi-désavantageuses. Ce qui consacre souvent un départ ou « une fuite » sans aucun espoir de retour, d'autant que nombre d'entre les cadres sont accueillis à bras ouverts par les pays de destination.

Une fuite que certains n'hésitent pas aussi à qualifier de pillage par des puissances mondiales, des ressources et des compétences des pays d'origine des migrants. C'est en tout cas en ces termes que le Directeur du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), Mohamed Yassine Ferfara, a qualifié mardi dernier à Alger le phénomène.

268 000 CADRES RÉPERTORIÉS EN EUROPE

Le chercheur, qui intervenait lors de la présentation de l'ouvrage du CREAD intitulé « De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences? (une vision du Maghreb) », a déclaré que « la vision de la fuite des cerveaux s'inscrit dans le prolongement du pillage des ressources et des compétences des pays africains par certaines puissances mondiales ».



Usant du terme de « mobilité des compétences », le chercheur a par ailleurs indiqué que celle-ci « invite à l'organisation de la circulation des compétences dans l'intérêt du pays d'origine, du pays d'accueil et surtout dans l'intérêt du migrant comme un acteur social à part entière », ce qui présentement est loin d'être le cas de l'Algérie.

Il a relevé, dans ce sens, la « faiblesse » des capacités de rétention du pays d'origine face aux éléments « attractifs » des pays développés, estimant que « nous sommes devant une lutte entre forces inégales pour la matière grise ».

Ce travail avait pour objectif de cerner le phénomène de la fuite des cerveaux, dans son évolution et son mode de traitement dans les pays du Maghreb avec un focus sur l'expérience algérienne, un travail auquel ont par ailleurs pris part des experts marocains, mauritaniens et tunisiens. Pour le Directeur du bureau d'Alger de l'Organisation Internationale du Travail, Mohamed Ali Deyahi, ayant pris part à l'élaboration de l'ouvrage ce travail « apporte une vision maghrébine sur un phénomène qui présente un enjeu capital pour le développement économique et social des pays de la sous-région ». Il a ajouté que le BIT « ne cesse de mener des actions dans le monde du travail pour la pleine contribution des compétences de la diaspora au développement de la sous-région ».

Ce rapport fait en tout cas le constat alarmant du phénomène avec comme conclusion : L'Algérie se vide de ses compétences, principalement issues de l'élite.

Rien qu'en Europe, les migrants algériens qualifiés représentent près de 268 000 personnes, dont la majorité s'est établie en France. L'Hexagone capte, en effet, 75% de migrants qualifiés algériens. Bien plus que le Canada (11%) ou la Grande Bretagne (4%). Le rapport précise, néanmoins, que « l'Espagne et l'Italie, qui sont les destinations favorites après la France et le Canada pour les Algériens en général, n'attirent pas pour autant les personnes qualifiées ».

En somme, un chiffre impressionnant représentant une véritable armada de « cerveaux » dont 1,2% sont titulaires du PHD. Selon le rapport, « on constate aussi qu'il y a 24,8% de femmes et 27% d'hommes qui ont un niveau d'études supérieur. Ces proportions sont quasi équitables. La répartition des émigrés qualifiés, d'origine algérienne, par âge, montre la prédominance de la classe active (35-54 ans) chez les deux sexes, quoique chez les femmes, la classe des 25-34 ans est presque aussi importante que celle qui la suit », toujours selon le rapport.

PRÈS DE 10 000 MÉDECINS TRAVAILLENT EN FRANCE

Pour la France, où l'on comptera près de cinq millions de citoyens français d'origine algérienne, donc éligibles à la double nationalité, ils seraient au moins 66 000 hauts cadres aux compétences avérées.

Des données récentes ont même fait ressortir qu'au moins un partant pour la France sur quatre est médecin. Au moins trois sur quatre parmi ces derniers finissent par s'établir en Europe (principalement en France) ou encore dans un des pays du Golfe. Ils seraient aussi entre 7 000 et 10 000 médecins algériens résidant en France n'ayant pas la double nationalité, à en croire les données fournies, par ailleurs, par le Dr Y. Mahi Bahi, anesthésiste et psychiatre formé à l'université d'Oran établi à Paris depuis le début des années 2000.

Ceci en sus de la présence d'au moins un enseignant algérien es-qualité dans chacune des universités de l'Hexagone. Nonobstant la diaspora intellectuelle, dont quelques-uns ont réussi à développer leur savoir-faire dans différents secteurs économiques, où l'on compte près de 100 000 entrepreneurs recensés en Europe et dont les contributions fiscales avoisineraient les 45 milliards d'euros, chiffre fournis par Fateh Ouezzani, président du Reage (Réseau des Algériens des diplômés des grandes écoles de France) lors d'une émission diffusée sur une chaîne satellitaire.

Si le plus grand nombre d'Algériens répertoriés comme « talents » se sont établis en France et au Canada, il est aussi confirmé que rares sont les pays occidentaux où il n'y aurait pas de compétences algériennes. Il est aussi quasi-certain, et les chiffres le confirment que depuis au moins les quinze dernières années les cadres algériens réussissent plutôt bien leur intégration aussi bien au Canada (principalement au Québec) qu'aux Etats-Unis. Ils seraient, à en croire les derniers chiffres fournis par la diaspora algérienne établie sur le continent américain, entre 40 000 et 60 000 cadres algériens répartis à travers les universités et autres structures économiques américaines et canadiennes, dont 10 000 sont détenteurs d'un diplôme universitaire de troisième cycle, soit le grade de magister ou de doctorat.

C'est dire que le nombre de personnes qui pourraient se sentir visées par le fameux article 51 constitue pour le pays un véritable réservoir de matière grise tous domaines confondus.

Bien que l'on ait tenté via le chef du gouvernement, Abdelmalek Sellal, de calmer un tant soit peu les esprits, mais il est dit que nombre d'entre ceux qui pour des raisons multiples ont préféré tout abandonner pour une vie professionnelle meilleure, le texte les poussent à faire le deuil de la terre natale, à moins qu'une loi organique plus clémente ne « rectifie le tir ». Partis durant la tragédie nationale après avoir vécu d'énormes difficultés à trouver un emploi pour les uns ou encore à s'intégrer ou même à trouver un cadre minimal pour mener des recherches après des années d'études passées dans les plus prestigieuses universités européennes ou américaines pour quelques-uns, il n'est pas sûr que la tentation du retour soit de mise.

Les profondes mutations auxquelles est soumis le monde font aussi ressortir qu'aucun pays n'est épargné par le phénomène de la fuite des « talents » jadis limité au pays du Tiers-Monde ou encore ceux appelés par euphémisme en voie de développement. Une fuite qui s'apparente plus à une mobilité migratoire dont certains pays développés ont aussi fait les frais mais pour des raisons toutes autres. Discrimination, absence ou manque d'intégration ou encore à cause d'une fiscalité excessive, nombres de cadres européens ou américains fuient aussi leurs contrées pour des destinations plus « accueillantes ». Les Emirats arabes unis, l'Arabie Saoudite ou encore Singapour constituent de nouveaux eldorados pour les cadres occidentaux. Aussi, la crise financière, ayant ébranlé au début des années 2000 les plus influentes économies, a révélé le caractère transfrontalier du phénomène de migration, notamment celle des « talents », mais cela n'a pas empêché les politiques occidentaux à adopter souvent des lois sur mesure pour reprendre leurs enfants.

Amine B.

NOUVELLE CHUTE DES COURS DU BRUT

UN CONTEXTE DE DÉPRIME GÉNÉRALISÉE

Partout, c'est la déprime. C'est un cocktail d'inquiétudes et d'incertitudes à l'égard de la croissance mondiale qui a terrassé encore une fois les marchés mondiaux du pétrole et qui se répercute négativement sur notre pays.

Des nouvelles loin d'être rassurantes, mais aussi des rumeurs persistantes qui ont crée un sentiment de repli chez les investisseurs et une défiance à l'endroit des grandes banques et des institutions financières internationales. Les Bourses sont à leur tour plombées, réagissant directement aux premières informations sur les stocks américains publiées avant hier.

En fait, le pétrole coule vers son plus bas niveau depuis 2003 à 26,21 le baril. Avec l'absence persistante de signes de diminution de la surabondance du brut et la déprime générale, ces cours ont baissé brutalement hier lors des séances pour livraison en mars prochain. Le cours du WTI (light sweet crude) a cédé encore 1,24 dollar à 26,21 sur le New York Exchange (Nymex), soit un seuil qu'il n'avait plus atteint en clôture depuis mai 2003.

Le baril du Brent de la mer du Nord (référence du pétrole algérien) a baissé de 78 cents pour atteindre 30,06 dollars. C'est le seul pétrole qui reste encore résistant ces derniers jours grâce à sa qualité, mais aussi à d'autres facteurs liés au raffinage du brut et l'industrie des dérivés pétroliers. Selon un consultant du cabinet international Frost and Sullivan, «c'est la reprise qui se fait attendre qui met les cours du pétrole sous pression. On fait face à une tendance négative générale de l'économie mondiale». Autrement dit, tant que cette économie restera faible et la demande morose, le marché pétrolier restera à un bas niveau.

Cependant, la chute des cours ces derniers jours, après un léger rebond, n'est que la conséquence des chutes au niveau des places boursières, soit en Asie, en Europe ou à Wall Street. La chute des Bourses a atteint jusqu'à 4% et cela indique, selon des courtiers, qu'il s'agissait des symptômes d'une crise latente. Les investisseurs, et ceux qui possèdent des gros capitaux (notamment les établissements financiers et les banques) ont pris peur. «Ils sont inquiets d'une récession possible. Ils sont sûrs qu'une crise pointe à l'horizon» analysent certains observateurs. Cette attitude se répercute négativement sur les marchés pétroliers, de même que les Bourses, le marché des obligations et les devises.

De plus, la publication avant hier du rapport mensuel de l'OPEP met en avant une production record qui a atteint le mois dernier plus de 32;33 millions de barils par jour, soit une nouvelle hausse de 130.000 barils.

Le cartel prévoit que cette surabondance restera en vigueur en dépit du recul de la production des pays hors OPEP, en raison du maintien par l'Arabie Saoudite de sa guerre contre les producteurs de schiste américains et surtout l'entrée en scène de l'Iran. Une production record qui n'aide pas également le marché à rebondir, d'autant que le même rapport évoque un excédent d'offre de l'ordre de 720.000 barils en 2016 contre un demi million en 2015. Cela s'ajoute aux chiffres faisant état du maintien des réserves et des stocks américains à des niveaux très élevés proches des seuils sans précédent depuis 80 ans.

Enfin, rappelons que le pétrole algérien, le Sahara Blend a perdu plus de sept dollars en un mois, passant des 38,59 dollars en décembre 2015 à 31,28 en janvier dernier. Une baisse qui reflète l'affaissement des cours, notamment ceux du panier OPEP. Ce panier est une moyenne de 13 pétroles bruts de différents pays membres du cartel. Selon le rapport mensuel de l'OPEP, ce panier aura perdu presque 2 dollars et demi. Il s'établit à 25,96 dollars le baril.

Concernant notre pays, cette nouvelle dégringolade bouscule les prévisions du gouvernement algérien. Pour de nombreux analystes, le cabinet Sellal devrait revoir sa copie dés maintenant avec la confection d'une Loi de Finances complémentaire.

C'est la seule possibilité pour compenser le large écart entre la LF 2016 et ses prévisions budgétaires et le prix de référence calculé sur la base du marché pétrolier en septembre 2015. Il semble bien que les données ont changé et que des signes de l'affaissement des cours couplée à la morosité de l'économie mondiale, notamment chinoise et ceux des pays émergents, vont imposer un prix de référence en dessous des 37 dollars dans le calcul du budget de l'Etat. Pire, certains experts estiment que le gouvernement n'est pas allé très loin dans ses réformes pour faire face à la chute des recettes pétrolières, en préconisant des augmentations minimes des prix des carburants ou des taxes traditionnelles.

Selon leurs assertions, la crise qui s'installe durablement en 2016 devrait pousser l'exécutif à réorienter sa politique des transferts sociaux, à la contrôler et à imposer un vrai plan de rigueur et d'austérité pour tous. Cette démarche devrait également convaincre le gouvernement à axer ses efforts sur une réelle ouverture de notre économie, à la diversifier, à encourager l'initiative et dynamiser la créativité, à créer un climat des affaires plus propice et à lutter réellement contre le phénomène de la corruption et les formes de banditisme et de criminalité organisée.

H. Rabah

ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS À REGGANE

L'association du 13 février 1960 appel à la décontamination de la région

LE PRÉSIDENT de l'Association du 13 février 1960, Hamel Omar, a appelé hier, à la nécessité de la prise en charge des victimes des essais nucléaires français effectués à Reggane ainsi qu'à la décontamination des sites des déchets radioactifs.

Omar Hamel considère comme « crimes contre l'humanité, les effets dévastateurs des essais nucléaires effectués par la France coloniale dans le sud algérien se font sentir à ce jour et continuent d'affecter la santé et la vie des populations des régions concernées «, dans une déclaration à l'APS à la veille du 56ème anniversaire des essais nucléaires français à Reggane du 13 février 1960.

Il a, dans ce sens, appelé à la nécessité «de décontaminer les sites concernés par ces essais nucléaires, des déchets radioactifs, comme priorité pour mettre fin aux effets néfastes de ces crimes» sur la population.

M. Hamel a, en outre, insisté sur l'impératif «de décontaminer la région des déchets radioactifs qui continuent à faire de Reggane et des régions affectées des zones d'essais, lesquelles coutent la vie aux habitants et des fonds collossaux à l'Etat dans le cadre de la prise en charge des victimes».

«Des centaines de victimes souffrants notamment de cancers et de maladies ophtalmiques dont des cas graves entrainant la mort ont été recensés», a souligné le même responsable, précisant que les statistiques obtenues par l'Association auprès de l'hôpital de Reggane faisaien état de 48 cas de cancers, notamment de la peau, enregistrés durant la période allant de mai 2014 à janvier 2016.

M. Hamel a estimé qu'il était «difficile de déterminer de manière précise le nombre de victimes parmi la population de Reggan et les régions avoisinantes en raison de l'affectation de certains cas aux services de cancérologie aux niveaux des grands hôpitaux, notamment à Alger et Oran».

Concernant les revendications de l'association qui compte des victimes des essais nucléaires et leurs familles, M. Hamel a précisé que l'association, porte-parole des victimes, ne revendique pas d'indemnisation financière, mais plutôt les archives sanitaires des victimes des essais dans cette région d'avant 1962 ainsi que les archives techniques des essais». Ces dernières, a-t-il expliqué, permettront de suivre l'évolution des radiations nucléaires meurtrières et de délimiter les résidus, ce qui permettra de faciliter le travail des experts et spécialistes en matière de décontamination».

L'autre revendication de l'association 13 février 1960 étant la reconnaissance par la France des crimes nucléaires commis en Algérie, selon le président de l'association.

Le ministre des moudjahidines Tayeb Zitouni avait demandé clairement lors de sa derniere visite à Paris l'indemnisation des victimes ainsi que la décontamination du site.

Pour rappel, les essais français ont commencé le 13 septembre 1960, sous le nom de Gerboise bleue, puis le 1er avril 1960, Gerboise blanche, ensuite le 27 décembre 1960, Gerboise rouge, 25 avril 1961, Gerboise verte, et le 7 novembre 1961 (toutes au sud de Reggane). Le 18 mars 1963, alors que l'Algérie a accédé à l'indépendance, le gouvernement français avait fait exploser une bombe nucléaire expérimentale au désert algérien, à In Ekker, à 150 km au nord de Tamanrasset.

Nassim Mecheri



PROGRAMME DE LOGEMENT LOCATION-VENTE AADL 2001-2002

Tebboune promet : «Les souscripteurs de la capitale auront leur clefs avant le ramadhan»

«LA REMISE des clés des logements aux souscripteurs au programme de logement location-vente AADL 2001-2002 de la capitale interviendra avant ramadhan prochain», a promis le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. «Le taux d'avancement des travaux a atteint 95 % dans plusieurs sites à Alger, ce qui permettra de remettre le clefs avant le mois de ramadhan», a-t-il assuré avant-hier à Alger lors d'une cérémonie de remise des décisions de préaffectation au profit des souscripteurs de l'AADL 1.

«Les anciens souscripteurs aux programmes AADL entreront en possession de leurs logements avant la fin de l'année, a-t-il encore souligné avant d'ajouter que les décisions de pré-affectations concernant les souscripteurs au programme de 2013, seront remises vers la fin de l'année.

Le ministre a rappelé qu'il y a 125 000 logements en construction dans la capitale, en tenant à souligner que ces logements seront prioritairement affectés aux souscripteurs de 2001 et 2002, et le surplus destiné aux souscripteurs de 2013. Les souscripteurs au programme de 2013 pourraient, dans certaines wilayas qui n'en comptent pas d'anciens, recevoir dès février leurs décisions de pré-affectation.

Concernant le financement budget consacré au programme location-vente, le ministre a affirmé que celui-ci relancé en 2013 est, régulièrement, doté de rallonges budgétaires destinées à l'ouverture de nouveaux chantiers. Le programme renferme 230 000 logements ; cependant la forte demande de 2013, à savoir 420 000 souscripteurs, a amené le ministère à demander de nouvelles rallonges budgétaires.

En 2015, l'AADL a bénéfice d'une enveloppe financière pour la réalisation de 80 000 logements supplémentaires à travers le territoire national et une autre en 2016 pour réaliser le même quota de logements.

Le gouvernement avait décidé de consacrer des enveloppes financières pour la réalisation annuelle de 80 000 logements selon la formule location-vente, jusqu'à satisfaction de toutes les demandes formulées au titre de ce programme destiné à la classe moyenne, dont le revenu mensuel ne dépasse pas 108 000 dinars.

L'agence a procédé lundi dernier à la remise des décisions de préaffectation au profit des souscripteurs du programme location-vente pour 2001 et 2002.

Z. M.

LA MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE L'A ANNONCÉ :

«LE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS REPORTÉ À LA FIN MARS»

Prévu pour la fin du mois de février, le concours de recrutement des enseignants sera organisé à la fin du mois de mars prochain, a annoncé la ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit.



La ministre qui a présidé l'ouverture de la conférence régionale des cadres de l'éducation des wilayas du Centre du pays, a souligné que son département attendait toujours la réponse de la direction de la Fonction publique concernant le nombre de postes à pourvoir et les nouvelles spécialités. Elle a rappelé que la nouveauté cette année est que « le candidat disposera d'une durée d'un mois pour se préparer au concours qui comportera deux épreuves, l'une écrite et l'autre orale, sous la supervision de l'Office national des examens et concours ».

Cinq ans d'exclusion pour les tricheurs à l'examen du bac

Par ailleurs, et pour combattre le phénomène de la triche lors de l'examen du bac, Benghebrit a affirmé que le ministère de l'Education nationale a décidé de « prendre des mesures rigoureuses contre toute tentative de triche lors des examens officiels allant jusqu'à l'exclusion de l'examen du baccalauréat pour une durée de cinq ans au lieu de trois comme en vigueur notamment si le tricheur a eu recours aux nouvelles technologies ». Pour éviter les cas de triche, elle a souligné que ses services préparaient le lancement une campagne de sensibilisation au profit des élèves et parents d'élèves à la gravité de la triche lors des examens. Afin d'assurer le bon déroulement des examens, elle a insisté sur la nécessité de « réunir toutes les conditions au double plan pédagogique et logistique », rassurant que l' « élève bénéficiera d'un accompagnement en réactivant le dispositif de soutien pédagogique destiné aux élèves en classe d'examens notamment ceux de terminale à travers l'exploitation de la plateforme numérique de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance ».

Mme Benghebrit a insisté sur l'importance de la coordination entre l'ensemble des parties concernées afin d'arrêter « toutes les dispositions garantissant le bon déroulement des examens tout en veillant au strict respect des règles de sécurité à même de préserver la crédibilité des examens ». Elle a appelé en outre, les acteurs concernés à « assurer le suivi et le succès de l'opération d'octroi des cartes d'identité biométriques aux candidats au baccalauréat en collaboration avec les services du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales ».

Les examens de rattrapage se dérouleront fin juin

La ministre a, par ailleurs, annoncé que les examens de rattrapage pour les trois cycles d'enseignement se dérouleront à la fin du mois de juin prochain. Elle a précisé que ces examens de rattrapage concerneront les élèves des trois cycles ayant obtenu une moyenne entre 4 et 4,99 pour les élèves du cycle primaire notés sur 10 et entre 9 et 9,99 pour les élèves notés sur 20. Cette mesure, a-t-elle encore précisé, ne concerne pas les candidats au Baccalauréat, au Brevet d'enseignement moyen (BEM) et à l'examen de fin de cycle primaire. Les examens de rattrapage sont une « seconde chance » offerte aux élèves pour être admis en classe supérieure et éviter le redoublement, a-t-elle rappelé, en ajoutant que prés de 30% des élèves de première année secondaire dont la moyenne se rapproche de la moyenne pédagogique de passage (10/20) redoublent leur classe. La ministre a instruit les inspecteurs de suivre l'application de cette mesure.

Par ailleurs, la ministre de l'Education nationale a estimé que la Constitution amendée récemment adoptée, constituait, un «document stratégique pour l'avenir de la société», appelant à « plus de mobilisation et d'engagement pour garantir à tous les élèves un accès égal et équitable à l'éducation ». Le droit à l'enseignement « est consacré par la Constitution et les parents ont désormais, et en vertu de l'article 65, l'obligation d'assurer l'éducation de leurs enfants », soulignant que cet article était venu « renforcer l'article 12 de la loi d'orientation sur l'éducation ».

Elle a rappelé également que l'application de l'instruction interministérielle n° 03 a permis la promotion des enseignants (désignés aux grades en voie de disparition) aux grades de base et nouvellement créés (enseignant principal et enseignant formateur) pour ceux ayant achevé leur formation avant le 3 juin 2012. Elle a aussi ouvert la voie à la promotion des enseignants qui s'apprêtent à achever leur formation durant l'année en cours outre le versement des rappels des enseignants intégrés du 3 juin 2012 au 30 novembre 2014. Mme Benghebrit a ajouté enfin que l'instruction a permis la régularisation de la situation de tous les professeurs techniques des lycées, des adjoints de l'éducation et de certains fonctionnaires appartenant aux corps de l'éducation, ainsi que la situation de certains intendants et sous-intendants des wilayas de Tizi Ouzou, Aïn Defla et Bouira qui avaient passé leurs examens et ont été suspendus.

L'engagement du ministère de l'Education «contribuera à conforter la confiance parmi les partenaires sociaux et à consolider la stabilité du secteur», a-t-elle encore ajouté.

Lynda Louifi

CONCOURS INTER-ÉCOLES PRIMAIRES À BIR MOURAD RAÏS

L'école Mohamed Békkaï remporte la première place

AU TERME de deux heures d'épreuves et d'animation exécutées par ses élèves, l'école primaire Mohamed Békkaï des «Sources» à Bir Mourad Rais - Alger s'est propulsée, mardi dernier, à la première loge et a remporté la 3ème édition du concours inter-écoles du cycle primaire avec 38 points juste devant sa concurrente immédiate, l'école primaire «El-Bahdja» de Bir Mourad Raïs aussi.

Cette compétition, organisée à l'école Bekkai en commémoration de la journée nationale du Chahid, a regroupé les élèves des classes des 5éme année des 7 écoles relevant de la zone ouest d'Alger de l'Éducation.

Les épreuves ont porté sur les maths et l'histoire tant en arabe qu'en français.

Ce succès permet donc à l'école Bekkaï de s'inscrire à l'échelon supérieur des nouvelles compétitions prévues dans la capitale. Les élèves de l'école El-Bahdja ont eu aussi le mérite, d'entonner, merveilleusement, une chanson dans la langue de voltaire sous le titre «Vois sur ton chemins». Et c'est l'école primaire Mohamed Békkai qui a eu l'honneur d'abriter cette compétition culturelle et intellectuelle organisée sous le signe «commémoration de la journée nationale du Chahid». Une journée qui coïncide, rappelons-le, avec le 18 février de chaque année depuis sa consécration en 1991.

La compétition s'est déroulée entre les élèves des classes de cinquième années des sept écoles relevant de la zone n° 37 de l'inspection Ouest de l'éducation d'Alger qui comprend, nous explique-t-on, une partie des écoles des deux communes de Bir Mourad Raïs et de Hydra, à savoir les écoles Mohamed Békkai, Frères Ourabah, El-Bahdja, Frères Abad, Youcef Bentachefine, Lala Khadidja et enfin l'école primaire Mohamed Allik.

Avec cette consécration, l'école primaire Mohamed Békkaï devrait participer à la prochaine sélection qui déroulera à une échelle supérieure.

Les épreuves de la compétition se sont déroulées dans les quatre matières que sont les langues Arabe et Français ainsi que les Maths et l'Histoire. Une question est posée aux concurrents dans chaque matière et avant la lecture de la réponse, des élèves d'une école défile, selon un programme établi, sur scène pour présenter qui une pièces de théâtre, qui une chanson et qui d'autre un poème en guise de détente et aussi pour divertir le public, en attendant la correction des réponses et la proclamation des résultats par les six membres du jury.

Les établissements sont représentés par cinq élèves, lesquels ont été installés autour de tables dans la bibliothèque qui a, pour rappel, rouvert ses portes cette année, ceci en attendant la réouverture ou l'ouverture de la cantine scolaire, selon le vœu, instamment, formulé par des parents d'élèves.

Une réouverture qui interviendra dans peu de temps, nous dit-on.

Ce rendez-vous pédagogique est, faut-il le souligner, organisé avec la modeste aide matériel et l'appui moral de quelques parents d'élèves mais, surtout grâce aux efforts des institutrices et l'encadrement administratif dont M. Sekkaï qui a veillé au petit grain depuis le début jusqu' à la fin notamment, à l'installation d'une exposition de photos et de brochures retraçant les grandes haltes de la révolution nationale et montrant des portraits de grandes figures de la lutte pour le recouvrement de l'indépendance du pays dont une photo de la réunion du 25 juin 1954 des 22 révolutionnaires du comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA).

Aussi, chaque école a choisi une ou un élève pour monter sur la scène et lire une monographie de son école qui comprend en gros la situation géographique de l'établissement, le taux de réussite aux examens de 5ème années, le nombre d'élève et d'enseignants ainsi que l'équipe d'encadrement administrative, les activités pédagogiques et récréatives développées, les infrastructures dont il dispose, etc. La rencontre a été ouverte par l'hymne national et un binôme de fillettes de l'école organisatrice est monté sur scène pour déclamer des vers d'un poème intitulé «Le Martyr». Les deux voix féminines ont fait planer une grande émotion dans la salle. La clôture s'est faite par une pièce de théâtre intitulée «Dialogue avec un Martyr» présentée toujours par des élèves de l'école Mohamed Békakaï.

N. B.

LUTTE ANTITERRORISTE ET REFOULEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE ILLÉGAUX

Entente entre Alger et Berlin en matière de sécurité

Moins d'un mois après la décision des autorités allemandes de mettre en place une liste des demandeurs d'asile algériens à refouler, tout en demandant à Alger de coopérer, le directeur de la police algérienne, le général-major Abdelghani Hamel s'est déplacé à Berlin, où il a signé un accord avec son homologue allemand pour lutter contre la criminalité organisée, entre autres transfrontalière.



L'Algérie a-t-elle répondu favorablement à la demande de l'Allemagne? A l'occasion de sa visite de trois jours en Allemagne, le directeur général de la Sûreté nationale Abdelghani Hamel et son homologue allemand, Peter Henzler, ont signé le 10 février dernier à Berlin, une déclaration commune portant renforcement de la coopération en matière de lutte contre la criminalité organisée, la criminalité transfrontalière, notamment l'immigration clandestine, la contrebande et le trafic de drogue. Le patron de la police algérienne a, selon nos sources, signé une déclaration commune avec son homologue allemand Peter Henzler, portant sur une lutte commune contre l'immigration clandestine. Sur ce plan, les deux parties, ajoutent nos sources, ont décidé d'échanger des renseignements dans le cadre de la lutte contre la criminalité ainsi que d'établir une liste des Algériens qui vont être refoulés d'Allemagne.

Cet accord entre les deux polices a été établi suite aux agressions de la Saint-Sylvestre à Cologne en Allemagne, qui avaient eu lieu le 31 décembre 2015. Cette nuit-là, plusieurs agressions avaient été enregistrées par la police allemande, où des ressortissants algériens et marocains ainsi que beaucoup d'autres nationalités, tous des immigrants en Allemagne, sont impliqués. En réaction, les autorités allemandes avaient décidé de passer à l'action en décidant de refouler de nombreux demandeurs d'asile algériens et marocains. Profitant de la visite officielle du Premier ministre algérien, Abdelmalek Sellal, le 12 janvier passé à Berlin, la Chancelière allemande, Angela Merkel avait demandé à son homologue Algérien d'accélérer les expulsions des algériens se trouvant dans les villes allemandes. Moins d'un mois après, c'est au tour du patron de la police algérienne, Abdelghani Hamel, de se rendre en Allemagne pour signer un accord de coopération contre toutes formes de criminalité avec son homologue allemand.

Parmi les points essentiels de coopération entre les deux polices, l'immigration clandestine et les demandes d'asile. Il est clair que les autorités algériennes viennent de répondre favorablement à leurs homologues allemands, selon plusieurs observateurs. Dans le communiqué de la DGSN datant d'avant-hier, cette dernière a annoncé que les deux parties (algérienne et allemande) ont affirmé leur intention commune d'intensifier les contacts, poursuivre le renforcement de leur coopération dans le domaine de la prévention et la lutte contre le crime transfrontalier, la cybercriminalité, la contrebande, la production et la commercialisation de stupéfiants et psychotropes. Egalement, a ajouté le communiqué, la déclaration englobe la consolidation de la coopération en matière de lutte contre le trafic de biens culturels et des œuvres d'art volées, outre la lutte contre la falsification de documents et de monnaie.

Dans le même contexte, les deux parties ont convenu d'une coopération bilatérale permanente notamment en matière d'échange d'expériences et d'experts ainsi que la coopération entre les polices scientifiques, la formation continue, la formation des formateurs et la participation aux cycles d'études et aux conférences communes. Par ailleurs, et lors de son entretien avec son homologue allemand, Abdelghani Hamel a donné un aperçu sur l'évolution de la police algérienne qui s'appuie sur des moyens et technologies de pointe dans l'accomplissement des missions, dans le respect des droits de l'homme et à travers la formation spécialisée continue et permanente.

Le DGSN a ajouté que cette évolution a permis à la police algérienne de s'ériger en exemple à suivre aux niveaux continental et international, rappelant à l'occasion l'activation, en décembre 2015, du Mécanisme africain de coopération policière (Afripol) et l'inauguration de son siège à Ben-Aknoun, à Alger. Au sujet de la coopération bilatérale entre la police algérienne et son homologue allemande, DGSN a indiqué que celle-ci s'articulait autour de la recherche des moyens susceptibles de renforcer le partenariat dans les domaines de la formation et la consécration des fondements de la coopération opérationnelle pour garantir la sécurité et contribuer à la lutte contre le crime sous toutes ses formes. Pour sa part, le directeur de la police allemande a salué le niveau exceptionnel atteint par la police algérienne dans plusieurs domaines, mettant en exergue le « rôle important » qu'elle joue désormais sur le double plan continental et international grâce à son expérience dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, y compris le crime transnational. Il a, dans ce sens, souligné « la disponibilité de son pays à développer et à consolider les fondements de la coopération entre les polices des deux pays ».

F. Sofiane

BILAN DU MOIS DE JANVIER DE LA SÛRETÉ DE TIZI OUZOU

319 personnes interpellées en janvier dont 27 femmes et 8 étrangers

LES SERVICES de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ont traité, durant le mois de janvier écoulé, 141 affaires de crimes et délits contre les personnes. 175 individus dont 21 femmes et deux mineurs, ont été mis en cause et interpellés, précise un communiqué de la police portant bilan des activités de mois dernier.

Parmi les individus arrêtés, 92 ont été présentés au parquet qui en a placé 9 en détention préventive, alors que 79 ont été cités à comparaître et 3 placés sous contrôle judiciaire. 77 autres dossiers judiciaires ont été transmis au parquet. Au volet des crimes et délits contre les biens, 22 affaires ont été traitées durant le premier mois de l'année et 37 personnes interpellées dont une femme et trois mineurs. Parmi elles 16 se trouvent actuellement en détention préventive.

Concernant les infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, les services compétents ont eu à traiter 20 affaires mettant en cause 30 individus dont une femme et un ressortissant étranger. 19 d'entre eux ont été placés en détention suite à leur présentation au parquet tandis que sept autres ont été cités à comparaître et quatre laissés en liberté provisoire.



La police a comptabilisé, en outre, 36 affaires liées aux atteintes à la chose publique pour lesquelles 44 personnes impliquées ont été arrêtées dont sept ressortissants étrangers. Le parquet a mis 5 malfaiteurs sous les verrous, 14 autres sont cités à comparaître. Toujours en janvier, quatre cas d'atteinte aux familles et aux bonnes mœurs ont été enregistrées à Tizi Ouzou, poursuit le communiqué de la police pour lesquelles quatre personnes ont été interpellées, dont une placée en détention.

L'activité de la Sûreté s'est élargie aux infractions économiques et financières, un chapitre qui a vu le traitement de 25 affaires et l'interpellation de 29 individus dont 4 femmes et un mineur. Par ailleurs, 287 opérations coup-de-poing ont été menées dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine. Des actions qui ont ciblé 339 points sensibles et au cours desquelles 2 460 personnes ont été contrôlées. Parmi elles, 67 ont présentées au le parquet pour différents délits, notamment port d'armes prohibées, détention de stupéfiants, séjour irrégulier et avis de recherche, dont 30 mises en prison.

En matière de sécurité publique, 38 accidents de la circulation se sont produits en janvier au cours desquels 49 personnes ont été blessées. Aucun décès n'a, été déploré. Le service compétent a procédé également à la mise en fourrière de 46 véhicules, l'établissement de 1 484 contraventions et le retrait de 214 permis de conduire, en plus de 345 opérations de contrôle effectuées. Des actions de sensibilisation sur la prévention routière ont ciblé plus de 3 900 usagers de la route à travers la wilaya.

A. Drifa

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE
BUREAU DES MARCHES ET PROGRAMMES

AVIS D'INFRUCTUOSITE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/DAL/2016

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'administration locale de la wilaya de Bouira, informe les soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national restreint **n° 01/DAL/2016** paru dans le quotidien national ***le Jeune Indépendant*** du **10/01/2016**, relatif à «**ACQUISITION D'UN BUS AU PROFIT DE LA WILAYA**» est déclaré infructueux pour le motif : **une seule offre est déposée**.

Le Jeune Indépendant **du 13/02/2016 / ANEP N° 405 897**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة

قرار رقم 2015/3834 مؤرخ في 29 ديسمبر 2015 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع إنشاء محطة صناعة الخرسانة وخزان للوقود من طرف COSIDER، بلدية فنايةإلماتن.

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في 16 فيفري 1985 المعدل والمتمم بالقانون 13-08 المؤرخ في 20 جويلية 2008 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها.
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بقانون التهيئة والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 2003/07/19 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 22 جويلية 2015 المتضمن تعيين السيد أولاد صالح زيتوني واليا لولاية بجاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 27 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-60 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن إنشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل والمتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 03-494 المؤرخ 17 ديسمبر 2003.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.
- بناءا على القرار الولائي رقم 14-2055 المؤرخ في 2014/10/19 المتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 14/919 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.
- بموجب القرار الولائي رقم 15/1242 المؤرخ في 2015/05/25 يتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 15/684 المؤرخ في 15/03/18 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة لسنة 2015.
- بناء على الموافقة المبدئية رقم 15/2089 لمصالح البيئة للولاية بتاريخ 2015/12/17 على دراسة موجز التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية للبيئة إحدادن إدريس.

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقـرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لإنشاء محطة صناعة الخرسانة وخزان للوقود من طرف COSIDER TP، بلدية فنايةإلماتن وذلك إبتداءا من 2016/01/24 إلى غاية 2016/02/22.

المادة 02 : يعين السيد : رميلة موراد رئيس مصلحة البناء، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم ومؤشر عليه يفتح لهذا الغرض، وفي حالة تعذره يستخلفه السيد عمارة عمر رئيس فرع الأشغال العمومية.

المادة 03 : يفتح السجل على مستوى بلدية فنايةإلماتن، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم (ماعدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، ويدون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المادة 04 : يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة أو عدم الملائمة.

المادة 05 : يشهر هذا القرار عن طريق التلصيق بمقر الولاية، وكذا دائرة القصر وبلدية فنايةإلماتن، كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الإطلاع عليه.

المادة 06 : يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة القصر، رئيس المجلس الشعبي لبلدية فنايةإلماتن، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالـي

Réf. : 011/16

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAIA
NIF : 408015000047019

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Projet : *contrôle et suivi des travaux de renforcement de la RN 01 du PK 888 au PK 890 et du PK 923 au PK 950 sur un linéaire de 29 km.*

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction des travaux publics de la wilaya de Ghardaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres n° 30/2015, relatif au projet d'«**Contrôle et suivi des travaux de renforcement de la RN 01 du PK 888 au PK 890 et du PK 923 au PK 950 sur un linéaire de 29 km**», publié dans les journaux *le Jeune Indépendant* le 07/12/2015 et *MARACANA* le 07/12/2015), qu'à l'issue de l'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, il a été abouti aux résultats suivants :

Le soumissionnaire choisi	Montant de l'offre en TTC DA	Note de l'offre technique	Nute de l'offre financière	Note de l'offre globale	Observation
LTP Sud NIF : 098347010018339	**20 408 310,00**	**64,05**	**29,28**	**93.33**	**Mieux disant**

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Ghardaïa, sise au chef-lieu de la wilaya, dans un délai de **dix (10) jours**, à compter du premier jour de la parution du présent avis dans les journaux ou dans *le BOMOP.* A la même occasion tout soumissionnaire non retenu peut s'approcher des services de la DTP de Ghardaïa, pour s'informer de la notation dans un délai de **trois (03) jours,** à compter de la première parution du présent avis dans la presse.

Le Jeune Indépendant **du 13/02/2016 / ANEP N° 405 891**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE MEGGARINE
COMMUNE DE MEGGARINE
N° IDENTIFICATION FISCALE : 0984 3019 50584 17

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, le président de l'Assemblée populaire de la commune de Meggarine informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n° 02/2015 (deuxième avis), publié dans le quotidien ***El Mihwar El Yaoumi*** en date du 03/01/2016 relatif aux projets suivants :
- Revêtement des rues hey Amiche à Meggarine sur 2500 ml

Vu Le P.-V. d'évaluation et d'analyses des offres en date du 26/01/2016, le marché est attribué provisoirement aux soumissionnaires comme l'indique le tableau suivant :

PROJET	Soumissionnaires	Adresse	Montant (DA)	Délai	Note	OBS
Revêtement des rues hey El-Guebla à Meggarine sur 2500 ml	Entreprise travaux de route et location de matériel - Gaabi Ahmed Lakhdar - N.I.F : 196730150028632	El Khobna Taibet	24.073.930,00	180 jours	88,70	Moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 114 et 125 du décret présidentiel visé ci-dessus, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprès de la commission communale des marchés de la commune de Meggarine dans un délai de **dix (10) jours,** à compter du premier jour de la parution du présent avis dans la presse nationale ,comme ils peuvent se rapprocher du service de la commune de Meggarine pour prendre connaissance des résultats détaillés de leur offres dans un délai de **trois (03) jours,** à compter du premier jour de la parution du présent avis.

Le président d'APC

Le Jeune Indépendant **du 13/02/2016 / ANEP N° 405 898**

Le principe de la consultation publique en Islam

La « Shoura » est à base de fraternité humaine. Cette fraternité en Dieu que le Saint Coran a instituée entre les fidèles et qui s'impose au vrai musulman, comme élément inaliénable de foi. C'est au nom de cette fraternité, d'essence à la fois spirituelle et humaine que tout musulman a le devoir absolu de donner ses avis éclairés, touchant les grands problèmes, relatifs à l'avenir de la communauté.



PAR CHEÏKH TAHAR BADAOUI

C'est au nom de cette fraternité que les chefs se doivent de s'entourer de conseillers compétents, de recouvrir à des consultations fréquentes et fructueuses ; ce qui revient, en fait, à instituer une vrai démocratie, la vraie démocratie, celle où seuls, les meilleurs, les plus dévoués, les plus qualifiés, les plus vertueux décident du sort de leurs semblables.

Cette démocratie islamique a vu sa réalisation concrète à Médine, sous le gouvernement et le noble éclairage du Prophète et, plus tard, sous la guidance des quatre premiers califes orthodoxes – que Dieu agrée leur âme – Ses successeurs immédiats, jusqu'au moment où vint l'époque du pouvoir absolu des dynasties. Les juristes d'alors, face aux influences byzantines, en matière juridique et politique, construisirent pour leur maître, une théorie, légitimant leur pouvoir, quand bien même à l'encontre de l'esprit et de la lettre des principes fondamentaux de l'Islam et au détriment de la communauté islamique, fondée d'ailleurs sur la devise diabolique : " la fin justifie les moyens" et sur laquelle se fondent de nos jours, et chaque jour davantage, les aspirations des sionistes.

Ils ont ainsi permis au Calife d'étendre son pouvoir sans limites, sur la terre, les biens et les hommes.

Considéré comme infaillible, celui-ci, n'était pas responsable devant son peuple, réduit purement et simplement à un groupement d'individus devant écouter et obéir. Il échappait ainsi aux risques éventuels de destitution. C'est le cas de certains de nos contemporains qui élisent leurs présidents à vie, et même s'il vient à mourir , le fils, héritera évidemment de ce trône.

Or, ces théories demeurent en contradiction flagrante et totale avec la lettre du Saint Coran et l'esprit de l'Islam.En décrétant le principe de la consultation comme obligatoire, l'Islam a mis fin aux méfaits de cet ennemi de l'humanité vertueuse qu'est le despotisme, c'est –à- dire le pouvoir absolu et la dictature de la pensée unique, de même que le monopole en matière de législation et de conduite des affaires de la communauté. Dans cette optique, l'Islam a assuré à l'individu sa liberté de conscience et sa dignité et à la communauté son droit naturel à gérer ses affaires comme bon lui semble, sans porter atteinte aux valeurs dogmatiques et morales.

En mettant la « consultation » entre deux obligations cultuelles que sont : la prière et les dépenses au service de Dieu – ce qui revêt en soi, une grande importance – le Saint Coran n'entend nullement lui donner cette image comique qui nous parvient du passé, sur le comportement despotique de tyrans lesquels, ont utilisé ce principe, comme paravent pour cacher leur tyrannie maladive et leur volonté d'usurper les droits des gens. Le Saint Coran entend donner à ce principe son véritable sens comme il le fait pour la prière et les dépenses au service de Dieu. Il veut que ce principe soit concrétisé sur le terrain, avec ses effets bienfaisants et dépourvus de tout facteur de trouble.

L'Islam a toujours flétri l'imitation aveugle et les imitateurs ainsi que ceux qui suivent leurs penchants. Pour lui, la démonstration et la logique doivent être à la base de la foi et de la législation.

Dès lors, il ne pouvait ignorer ou délaisser ce principe naturel de la vie qu'est la « consultation », par rapport aux fondements du pouvoir ou le considérer comme un « acte louable facultatif » destiné seulement à unir les cœurs en désaccord et calmer les esprits tendus, sans qu'il ne soit appliqué dans la vie courante, comme le veulent les monarques despotiques. Il ne pouvait, également, l'accepter en tant que «fausse image » de la consultation, grâce à laquelle les tyrans justifiaient leur tyrannie.

Non, l'Islam considère le principe de la consultation comme une chose immuable et constante, obligatoire pour toute la communauté laquelle, doit s'en servir avec force et ne jamais s'en départir, sous peine de commettre un péché, comme il le considère telle une réalité évidente et pratique, devant avoir ses prolongements au sein du pouvoir et de la politique de la communauté.

Ainsi donc, la consultation qui s'impose par la logique du plus grand nombre ou par le moyen de la corruption et de la terreur n'a aucune valeur aux yeux de notre Seigneur, Gloire à Lui Seul. Il en va de même pour la consultation qui fait du citoyen, un élément nuisible ou du corrompu un chef qui préside aux destinées de la Nation ; de même que pour celle qui ne permet pas aux hommes sincères de lutter contre les méfaits des corrompus et des dépravés ou pour celle qui permet aux hypocrites, de prendre l'apparence de gens honnêtes et sincères et de cacher au gouverneur loyal et juste, les prémices du mal et de la corruption.

L'Islam a établit le principe de la consultation afin qu'il soit appliqué dans tous les domaines de la vie. Et c'est ainsi qu'avait agi notre Vénéré Prophète Salut Divin Sur Lui, et les deux califes qui lui ont succédé. En fait, ce principe avait eu, dans le giron de l'Islam, un grand rôle qui a révélé combien l'Islam a insisté sur la liberté et le droit de l'homme à donner son avis et à participer avec ceux qui détiennent le droit de consultation aux affaires de la communauté dans la mesure où cela ne touche pas un des fondements de la foi ou du culte.

Dans la Sourate dite « Les femmes » Dieu énonce, à l'intention des croyants, les différentes sources auxquelles ils sont tenus de se conformer en matière de jugement, de règlement et de prescriptions.

« Ô les croyants ! Obéissez à Dieu, obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le pouvoir. » (Verset 59).

Si l'obéissance à Dieu est de se conformer à ce que contient Son Livre évident qui ne peut admettre de discussion, et si l'obéissance au Messager consiste à suivre sa voie, « les détenteurs du pouvoir », eux, sont les gens de la recherche spéculative à qui la communauté reconnaît les aptitudes à étudier les questions qui l'intéressent et à en tirer ce qui peut lui être utile. Leur obéissance consiste donc, à suivre ce qu'ils ont décidé après accord unanime de leur part, sur une question sujette à la recherche et à l'interprétation ou après avoir donné la préférence à un avis qu'ils jugent plus conforme à la réalité pour sa justesse ou par le moyen de la majorité. Nul doute que les affaires de la communauté sont variées en fonction des besoins de la vie et que Dieu a donné aux hommes des aptitudes de perception, chacun en un domaine précis.

A cet égard, chaque aspect de la vie devint le domaine de prédilection d'hommes de science et de connaissance, c'est-à-dire de spécialistes, connaissant à fond leur mission dans leur domaine respectif. C'est ainsi que la communauté a besoin d'être défendue et, à ce titre, elle requiert des moyens de défense de son intégrité territoriale.

Elle a aussi besoin d'une justice pour régler les litiges et trancher dans les contentieux. Elle a besoin de finances et d'économie, de politique extérieure et d'autres domaines. Chacun de ces domaines exige la disponibilité de gens réputés pour leur bon sens, leur sagesse, leur longue expérience et leurs compétences. Ces gens là sont les « détenteurs du pouvoir au sein de la communauté ».

Cette dernière doit les connaître, grâce à leur parcours intellectuel et leur accorder sa confiance, en leur déléguant en son nom, le pouvoir de gérer et de légiférer dans ses affaires.

Ces gens là, sont, aux yeux de l'Islam, le meilleur moyen et aussi le plus constant, possédant la faculté et la mesure de faire connaître à la communauté la manière de gérer ses affaires, bien entendu, là où il n'y a pas de texte formel, issu de la Révélation. Il sont, enfin des «gens de consensus », dont l'accord constitue un « argument » auquel il faut souscrire et qu'il faut appliquer du fait que cet accord collégial vise avant toutes considérations, l'intérêt de la communauté entière, y compris les minorités citoyennes, de confession différente. Il en sera ainsi jusqu'à ce que les circonstances, exigent d'eux ou de ceux qui viendront après eux la révision, voire même l'abrogation, de ce qu'ils ont légiféré auparavant et ce, à la lumière de nouvelles données. Quant à la communauté, celle-ci est tenue de s'y soumettre dans les deux cas, en vertu de ce que son Seigneur, Allah l'Omnipotent, lui a ordonné d'obéir à Ses commandements.

N'est ce pas Lui qui, dans Sa Miséricorde, a cautionné l'avis des détenteurs du pouvoir comme faisant autorité, là, où il n'y a pas de références dans le Livre Saint ou dans la Sunna du Messager Salut Divin Sur Lui. Dieu a mis ces trois sources, chacune dans sa sphère respective, à égalité, en ce qui concerne l'obligation de s'y soumettre et de souscrire à leurs prescriptions.

A la lumière de ce qui précède, il ressort que les détenteurs du pouvoir auxquels les croyants sont tenus d'obéir ne sont pas forcément les dirigeants politiques et les gouverneurs quel que soit leur rang. C'est d'ailleurs, de cette mauvaise interprétation du rôle de la consultation par les musulmans en certaines époques, qui a permis à des tyrans, de mettre sous leur joug la communauté entière.

En outre les « détenteurs du pouvoir » ne sont pas aussi particulièrement ceux qu'on appelle, dans la jurisprudence islamique, «les jurisconsultes et les savants au jugement indépendant » dont il est exigé un niveau supérieur en matière de connaissance des sciences de la langue, du Saint Coran et de la Sunna (Traditions du Prophète) et surtout un examen continu de la conscience. Ces gens là, avec tout le respect que nous leur devons, ne dépassent pas, dans leurs connaissances, ces domaines là et restent encore insuffisamment informés des autres activités de la vie, comme les affaires de paix ou de guerre, de la médecine, de l'agriculture, de l'économie, de l'industrie, de l'administration, de la politique etc.

car l'on ne peut guère être spécialiste dans tout. En effet, ces gens là, à l'instar des autres, ont, certainement, une branche d'activité particulière, dans laquelle ils excellent et où ils sont spécialisés en en faisant autorité.

Cette branche d'activité est celle qui a trait à la législation publique en matière de licite et de l'illicite dans le cadre tracé par le Saint Coran.

C. T. B.

Que doit faire l'Amérique latine face à la tourmente financière ?

Par Ariel Noyola Rodríguez

L'Amérique latine et les Caraïbes font face à l'un de leurs moments les plus critiques depuis le déclenchement de la crise mondiale en septembre 2008. Les économies de la région ont non seulement ralenti, mais leur économie a subi des contractions sévères, principalement celle du Brésil et du Venezuela. Lors du récent sommet de la CELAC, s'est révélée la nécessité de resserrer l'unité de l'Amérique latine, et dans le même temps, d'activer la mise en œuvre des différents instruments de coopération financière de la région : la Banque du Sud, le Fonds du Sud et l'utilisation des monnaies locales dans le commerce.



Inévitablement, lors du quatrième sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) qui s'est tenu le 27 janvier dans la ville de Quito, en Équateur, l'économie, le développement et l'intégration régionale ont été parmi les sujets les plus discutés par les participants. Ce n'est pas un secret que les économies latino-américaines ont été gravement touchées à la suite de la chute drastique des prix des matières premières.

En 2015, le PIB en Amérique latine a diminué de 0,4 %, ce qui a marqué sa pire performance depuis la récession de 2009. Et selon les estimations de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), le taux de croissance de l'année ne sera que de 0,2 %. La situation économique a été encore plus sombre dans les pays exportateurs de produits primaires : le taux de croissance du PIB de l'Amérique du Sud s'est effondré à 1,6 % l'an dernier et sera négatif en 2016.

Sans aucun doute, la phase d'expansion liée à l'exportation de matières premières est épuisée. En 2015, le commerce extra-régional en Amérique latine a chuté de 14 % pendant que le commerce intra-régional a, pour sa part, régressé de 21 %. La déflation (baisse des prix) a également frappé l'investissement direct étranger visant à l'exploitation des ressources naturelles (agriculture, métaux, minerais, pétrole, etc.), qui s'est contracté de plus de 20 % au cours des six premiers mois de l'an passé [1]. Les prix des matières premières resteront bas, de sorte qu'il faudra miser sur une diversification de la production.

Il n'y a pas de temps pour la contemplation, les dirigeants d'Amérique latine ont besoin de passer des paroles aux actes, faute de quoi la récession sera plus profonde. Si la Réserve fédérale (FED) des États-Unis remonte le taux d'intérêt des fonds fédéraux, les pays d'Amérique latine courent le risque d'une crise de liquidité dans des proportions énormes. Si ce scénario se produit, ce sera un revers majeur en termes sociaux : des centaines de milliers de personnes retourneront à la pauvreté.

La question se pose de savoir quoi faire. Pour surmonter un tsunami financier, les actions conjointes sont plus efficaces que le chacun pour soi. En ce sens, lors de son dernier sommet la CELAC a de nouveau été mis sur la table la nécessité de tirer le potentiel maximum de l'architecture financière régionale. Par exemple, pour amortir la fuite massive de capitaux, il faut mettre en œuvre le Fonds du Sud. Il est inconcevable que l'épargne de l'Amérique Latine serve à financer les pays du G7 — composé de l'Allemagne, le Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni—. Au lieu de cela, les réserves internationales des banques centrales d'Amérique latine devraient être administrées ensemble pour stabiliser les balances des paiements et éviter de tomber dans le piège des dévaluations compétitives.

D'autre part, il est à noter qu'il y a une quinzaine de jours, j'ai soutenu que pour avoir cédé à la pression des entreprises, le ministère brésilien des Affaires étrangères était le principal responsable de la paralysie bureaucratique de la Banque du Sud, une nouvelle banque de développement régional chargée de soutenir le financement des projets productifs et des infrastructures . En effet, les pays d'Amérique latine doivent faire des investissements annuels de 320 milliards de dollars pour répondre à leurs exigences en matière d'infrastructures d'ici à 2020, selon les estimations de la CEPAL .

Les décisions importantes concernant l'intégration régionale de l'Amérique du Sud ont besoin de l'approbation des plus grands pays : le Brésil, l'Argentine et le Venezuela. Malheureusement, mon hypothèse s'est finalement vérifiée : un peu plus de huit ans après sa signature, cinq pays seulement sur sept ont ratifié la charte fondatrice. Le Brésil et le Paraguay ne l'ont pas encore fait, selon Andrés Arauz, représentant de l'Équateur au conseil de la Banque du Sud [4].

Ainsi, bien que les règlements, les détails techniques et les contributions par pays soient déjà décidés, l'institution est, dans les faits, inexistante. Selon Verónica Artola, directrice adjointe de la planification et de la régulation de la banque centrale de l'Équateur, la condition préalable pour faire fonctionner la Banque du Sud, est de nommer au moins quatre des sept membres du conseil exécutif . L'Équateur, le Venezuela et la Bolivie ont leurs représentants. Alors que, dans le cas de l'Uruguay, il manque la ratification du nouveau gouvernement dirigé par Tabaré Vázquez. L'Argentine, le Brésil et le Paraguay n'ont pas encore envoyé leurs propositions.

En conclusion, la baisse des prix des matières premières a installé une situation grave pour les économies de la région. Aujourd'hui, il est plus clair que jamais que le coût de l'inertie de certains gouvernements a été trop élevé. Il faut rapidement débloquer le Fonds et la Banque du Sud, les outils de l'Amérique latine pour s'en sortir avant la tempête financière …

A. R. N.

«L'ART DE LA GUERRE»

Bannière US sur l'Europe

Par Manlio Dinucci

Washington et Bruxelles viennent d'annoncer le quadruplement du budget des forces US en Europe. Cette décision, qui contrevient à tout ce que les États-Unis ont entrepris dans le cadre de leur positionnement face à la Chine, s'explique à la fois par le réflexe anti-Russes des Occidentaux et par la préparation d'une seconde guerre contre la Libye.

PARTICIPANT (comme il est désormais de mise) à la rencontre des ministres de la Défense de l'UE, le 5 février à Amsterdam, le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg a fait l'éloge du «plan des États-Unis pour accroître substantiellement leur présence militaire en Europe, en en quadruplant les financements». Les USA peuvent ainsi «conserver plus de troupes dans la partie orientale de l'Alliance, y pré-positionner des armements lourds, y effectuer plus d'exercices et y construire plus d'infrastructures». De cette façon, selon Stoltenberg, «se renforce la coopération UE-Otan».

Tout autre objectif. Immédiatement après la fin de la Guerre froide, en 1992, Washington soulignait la «fondamentale importance de préserver l'Otan comme canal de l'influence et de la participation états-uniennes dans les affaires européennes, en empêchant la création de dispositifs uniquement européens qui mineraient la structure de commandement de l'Alliance», à savoir celui des USA.

Mission accomplie : 22 des 28 pays de l'UE, avec plus de 90 % de la population de l'Union, font aujourd'hui partie de l'Otan toujours sous commandement US, reconnue par l'UE comme «fondement de la défense collective». Faisant pression sur les gouvernements de l'Est, liés davantage aux USA qu'à l'UE, Washington a rouvert le front oriental avec une nouvelle Guerre froide, brisant les liens économiques croissants Russie-UE dangereux pour les intérêts états-uniens.

Dans toute l'Europe orientale flotte, sur le plus haut pennon, la bannière étoilée avec celle de l'Otan. En Pologne, la nouvelle Premier ministre Beata Szydlo a, dans ses conférences de presse, placé le drapeau de l'UE —souvent brûlé sur les places par les «patriotes» qui soutiennent le gouvernement dans son refus d'accueillir les réfugiés (fruit des guerres des USA et de l'Otan), qualifiés d'«envahisseurs non-blancs»—. Dans l'attente du Sommet Otan, qui se tiendra à Varsovie en juillet, la Pologne crée une brigade conjointe de 4 000 hommes avec la Lituanie et l'Ukraine (de fait déjà dans l'Otan), entraînée par les USA. En Estonie le gouvernement annonce «une aire Schengen militaire», qui permet aux forces des USA et de l'Otan d'entrer librement dans le pays. Sur le front méridional, relié à celui oriental, les États-Unis sont sur le point de lancer depuis l'Europe une nouvelle guerre en Libye pour occuper, sous prétexte de les libérer de Daesh, les zones côtières économiquement et stratégiquement les plus importantes. Un coup pour regagner du terrain, après qu'en Syrie l'intervention russe en soutien des forces gouvernementales a bloqué le plan des USA et de l'Otan de démolir cet État en utilisant, comme en Libye en 2011, des groupes islamistes armés et entraînés par la CIA, financés par l'Arabie Saoudite, soutenus par la Turquie et d'autres. L'opération en Libye «sous conduite italienne» – qui, prévient le Pentagone, requiert des «boots on the ground», c'est-à-dire des forces terrestres – a été préparée dans un accord des États-Unis avec non pas l'Union européenne, inexistante sur ce plan en tant que sujet unitaire, mais individuellement avec les puissances européennes dominantes, surtout la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Puissances qui, en concurrence entre elles et avec les États-Unis, s'unissent quand entrent en jeu des intérêts fondamentaux. Emblématique ce qui a émergé des e-mails d'Hilary Clinton, secrétaire d'État en 2011 : USA et France attaquèrent la Libye avant tout pour bloquer «le plan de Kadhafi d'utiliser les énormes réserves libyennes d'or et d'argent pour créer une monnaie africaine alternative au franc CFA», devise imposée par la France à ses 14 ex-colonies.

Le plan libyen (démontrions-nous en avril 2011 visait au-delà, à libérer l'Afrique de la domination du FMI et de la Banque mondiale. C'est pour cela que fut démolie la Libye, où les mêmes puissances se préparent maintenant à débarquer pour rapporter «la paix».

M. D.

MOSCOU ET WASHINGTON METTENT LA PRESSION SUR LES SYRIENS

Vers une cessation des hostilités d'ici une semaine

Les Etats-Unis et la Russie sont tombés d'accord dans la nuit de jeudi à vendredi sur une «cessation des hostilités» en Syrie dans un délai d'une semaine afin de relancer le processus de paix et de stopper l'exode de civils.



A l'issue de cinq heures d'intenses négociations à Munich (Allemagne), les deux pays et leurs principaux alliés ont aussi décidé un accès accru et «immédiat» de l'aide humanitaire aux civils en détresse.

«Nous avons convenu d'une cessation des hostilités dans tout le pays dans un délai d'une semaine», a déclaré le chef de la diplomatie américaine John Kerry à l'issue de la réunion du Groupe international de soutien à la Syrie (ISSG). «Les résultats seront mesurés par ce qui se passera sur le terrain (...) pas sur les mots qui sont sur un bout de papier ce soir», a-t-il mis en garde. Son homologue russe Sergueï Lavrov a jugé que c'était au gouvernement et à l'opposition syrienne «de prendre les mesures nécessaires». «Nous devrons probablement user de notre influence sur les parties», a-t-il dit.

Les Etats-Unis et la Russie vont piloter les «modalités» de mise en œuvre de cette cessation des hostilités, a précisé Sergueï Lavrov, en notant que c'était «le premier pas» vers un cessez-le-feu plus permanent.

Les Occidentaux demandaient instamment l'arrêt de la campagne de raids aériens russes qui accompagnent depuis dix jours une vaste offensive du gouvernement contre les rebelles à Alep (nord). L'arrêt des hostilités concernera toutes les parties au conflit à l'exception des «groupes terroristes Daech et Al-Nosra (Al-Qaïda)», ont précisé les ministres.

Les Occidentaux soutiennent l'opposition dite modérée, notamment l'Armée syrienne libre (ASL), première victime des bombes russes ces derniers jours. «Nous avons aussi convenu d'accélérer et d'élargir la fourniture d'aide humanitaire dès à présent» à une série de villes assiégées, a ajouté John Kerry, en citant entre autres Deir Ezzor (est), où les forces loyalistes sont assiégées par le groupe Etat islamique. Un groupe de travail piloté par l'ONU s'est réuni hier à Genève pour mettre en œuvre ce volet humanitaire et fera des «compte-rendu hebdomadaires», a-t-il précisé. Les négociations inter-syriennes, suspendues début février en raison d'une offensive de l'armée arabe syrienne appuyée par l'aviation russe sur les rebelles, doivent par ailleurs «reprendre dès que possible», a dit John Kerry. Ces négociations doivent avoir lieu «sans ultimatums et pré-conditions», a souligné Sergueï Lavrov. Moscou refuse notamment de faire du départ de Bachar al-Assad un préalable alors que les Occidentaux continuent d'affirmer qu'avec lui une solution durable en Syrie est impossible. L'opposition syrienne réclamait des signes concrets humanitaires et l'arrêt des bombardements avant de reprendre ces négociations reportées pour le moment au 25 février. L'accord de Munich est intervenu non sans mal sur fond de défiance mutuelle et de mise en garde contre une guerre mondiale. «Toutes les parties doivent être contraintes de s'asseoir à la table de négociations plutôt que de déclencher une nouvelle guerre mondiale», a averti le Premier ministre Dmitri Medvedev dans une interview au quotidien allemand Handelsblatt.

Londres a réagi à l'accord via un communiqué du ministre britannique des Affaires étrangères Philip Hammond pour qui il pourra être appliqué avec succès que s'il y a «un changement de comportement» du gouvernement syrien et de la Russie. Depuis le 1er février, Damas, appuyé par les bombardiers russes, mène une offensive contre la deuxième ville du pays, Alep (nord), qui a pris en étau les rebelles terroristes cantonnés dans les quartiers est.

Quelque 60.000 personnes ont été déplacées par les combats dans la région, selon John Kerry, pour beaucoup vers la frontière turque, tandis que 350.000 civils restent coincés au côté des rebelles. Sur le terrain, les forces de l'armée arabe syrienne ont encore avancé jeudi vers Tall Rifaat, un des bastions les plus importants de l'insurrection dans la région d'Alep, au prix de violents combats, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), une officine proche du MI6 britannique.

La Russie a annoncé avoir procédé à 510 sorties aériennes pour frapper 1.888 «cibles terroristes» entre le 4 et le 11 février, assurant notamment avoir tué deux commandants rebelles dans la province d'Alep. A Bruxelles, le secrétaire américain à la Défense Ashton Carter a appelé la coalition anti-EI à redoubler d'efforts en Irak et Syrie pour engranger rapidement «des gains tangibles». L'Otan «explore la possibilité» de rejoindre la coalition, a-t-il également ajouté. Les Saoudiens ont réitéré leur offre de déployer des troupes au sol contre l'EI. «Le royaume se tient prêt pour mener des opérations aériennes ou terrestres dans le cadre de la coalition et sous le commandement des Etats-Unis», a expliqué le porte-parole de la Défense saoudienne, Ahmed Assiri. Une fin de non recevoir a été signifiée à Riyad.

M. K. et agences

MALI

Deux casques bleus de la Minusma tués



DEUX Casques bleus de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) ont été tués et trente autres blessés hier lors de l'attaque du camp de la Minusma à Kidal (nord-est) par des jihadistes, selon des sources au sein de la force de l'ONU. Cette attaque survient une semaine après celle, revendiquée par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), qui a visé une base de policiers nigérians de la Minusma installée dans un ancien hôtel à Tombouctou (nord-ouest), coûtant la vie à un militaire malien, ainsi qu'à au moins quatre assaillants, selon les autorités maliennes.

SOUDAN DU SUD

Riek Machar nommé vice-président

LE PRÉSIDENT du Soudan du Sud, a nommé au poste de vice-président son ennemi juré Riek Machar, chef de la rébellion, pour se conformer à l'accord de paix signé en août 2015 et destiné à mettre fin à plus de deux années de guerre civile. «Moi, Salva Kiir Mayardit, président de la République du Soudan du Sud, édicte par la présente ce décret présidentiel qui ordonne la nomination de Riek Machar Teny comme premier vice-président de la République du Soudan du Sud», a annoncé le président dans un décret publié jeudi soir.

ETATS-UNIS

DEUX JOURS après sa déroute dans le New Hampshire, Hillary Clinton a tenté jeudi de reprendre l'avantage sur son rival Bernie Sanders lors du sixième débat des primaires démocrates, le plus rude à ce jour, en dénonçant l'irréalisme des propositions du sénateur. Hillary Clinton s'est montrée plus offensive que précédemment, mais sans la flamme qui anime son rival, partisan d'une «révolution politique». Elle n'a pas dérogé à son habitude d'énumérer tous les aspects de son programme, afin de convaincre les démocrates qu'elle est la plus compétente pour succéder à Barack Obama en janvier 2017.

DÉCLARATION CHOC DU DIRECTEUR DE LA CIA

Les terroristes de Daech utilisent des armes chimiques

LE GROUPE terroriste Etat islamique a déjà utilisé à plusieurs reprises des armes chimiques sur le champ de bataille et peut fabriquer des petites quantités de chlorine et de gaz moutarde, déclare le directeur de la CIA John Brennan à la chaîne CBS.

«Il y a un certain nombre de fois où le groupe Etat islamique a utilisé des armes chimiques sur le champ de bataille», a-t-il dit selon des extraits d'une interview diffusés jeudi par la chaîne. «La CIA pense que l'EI a la capacité de fabriquer des petites quantités de chlorine et de gaz moutarde», a-t-il également indiqué.

Interrogé sur la capacité des jihadistes à exporter ces agents chimiques pour une utilisation hors d'Irak ou de Syrie, John Brennan a répondu qu'il était possible que cela arrive. «C'est pour cela qu'il est si important de couper les diverses routes de transport et de contrebande que les jihadistes ont utilisées», a-t-il souligné.

Mardi, le coordonnateur du renseignement américain James Clapper avait affirmé que le groupe Etat islamique avait «utilisé des produits chimiques toxiques en Irak et en Syrie, y compris» le gaz moutarde.

Il avait expliqué que c'était la première fois qu'un groupe extrémiste avait produit et utilisé un agent chimique dans une attaque depuis un attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo, en 1995.

Depuis le début du conflit syrien, les camps en présence ont été accusés à plusieurs reprises d'avoir eu recours à des armes chimiques, interdites par la législation internationale.

Mi-août, un responsable américain avait déjà indiqué, sous couvert de l'anonymat, que l'administration américaine jugeait «plausible» l'utilisation de gaz moutarde par le groupe terroriste Etat islamique.

Ces déclarations étaient survenues quelques jours après une attaque de l'EI le 11 août dans les environs de Makhmour, dans le nord de l'Irak, où l'utilisation d'armes chimiques par les jihadistes avait été signalée par plusieurs sources.

En octobre, le gouvernement du Kurdistan autonome irakien a indiqué que les tests sanguins chez des combattants peshmergas engagés dans l'épisode de Makhmour avaient bien montré la présence «de traces de gaz moutarde». Le gaz moutarde est un gaz asphyxiant utilisé pour la première fois par les Allemands à Ypres en Belgique en 1917.

Le commandement militaire américain au Moyen-Orient, le Centcom, a en revanche refusé jusqu'à maintenant de confirmer la présence de gaz moutarde à Makhmour. Un porte-parole du Centcom avait indiqué mi-août que des analyses devaient être faites sur des fragments collectés sur le terrain, mais le résultat de ces analyses n'a jamais été communiqué.

L'utilisation possible d'agents chimiques par l'EI a également été rapportée par des sources locales le 21 août à Marea, principal bastion des rebelles dans la province d'Alep, dans le nord de la Syrie.

R. I.

Telex

L'OACI RECOMMANDE UNE SURVEILLANCE ACCRUE DES AÉROPORTS

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a appelé jeudi à une surveillance accrue des aéroports du monde afin de contrer la propagation de l'épidémie du virus Zika qui a gagné d'autres continents de la planète.
L'agence onusienne établie à Montréal (Canada) a indiqué dans un communiqué que "la lutte contre l'épidémie se concentre actuellement sur la réduction dans les aéroports (contrôle vectoriel) de la population de moustiques Aedes Aegypti qui transmettent le virus". L'OACI a encouragé les transporteurs aériens à suivre les recommandations de l'OMS concernant l'usage des insecticides pertinents lors de la désinfection des cabines. "Les acteurs du secteur aérien vont continuer à partager des informations et des ressources pour aider à contrôler l'épidémie" dont la diffusion, au-delà de son foyer sud-américain, est accélérée par les déplacements par avion, a assuré l'agence de l'ONU. L'OACI agit en "étroite collaboration" avec les autorités sanitaires américaines (CDC), l'Association internationale du transport aérien (IATA), le Conseil international des aéroports (ACI) et d'autres agences de l'ONU concernées, a-t-elle indiqué. Le Zika est transmis par le moustique tigre Aedes albopictus ainsi que par le moustique Aedes aegypti, également vecteurs de la dengue, de la fièvre jaune et du chikungunya.
Le virus constitue une menace pour les femmes enceintes et entraîne dans certains cas de graves complications chez les foetus. Compte-tenu des risques de malformations pour les foetus, l'OMS a décrété une "urgence de santé publique de portée internationale".
Une quinzaine de pays d'Amérique latine sont concernés au premier chef, dont la Colombie, deuxième pays le plus touché après le Brésil. La Colombie avait attribué vendredi dernier trois cas de décès dans le pays à des complications liées au virus Zika. Le virus a gagné d'autres pays d'autres continent, comme la Chine, via des personnes infectées lors de voyages en Amérique latine.

-UN TROISIÈME ADULTE DÉCÈDE DU VIRUS ZIKA AU BRÉSIL, SELON LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Le ministère de la Santé du Brésil a confirmé jeudi le décès d'un troisième adulte du virus Zika.
Même si la femme âgée de 20 ans de l'Etat du Rio Grande do Norte, dans le nord du pays, est décédée en avril 2015, les résultats des tests viennent seulement d'être révélés.
Le premier décès d'un adulte du fait du virus Zika avait été annoncé en novembre, lorsqu'un homme âgé de 35 ans était décédé dans la ville de Sao Luis de Maranhao.
Le second cas, également confirmé en novembre, était une adolescente de 16 ans qui était décédée en octobre dans l'Etat de Para, au nord-ouest du pays.
Elle avait d'abord été hospitalisée avec des symptômes de dengue avant qu'il ne soit confirmé qu'elle était infectée par le virus Zika. Son nombre de plaquettes avait rapidement diminué et elle était décédée d'une hémorragie. L'OMS s'est dit préoccupée par une information selon laquelle le virus Zika avait été transmis sexuellement aux Etats-Unis et a appelé à une enquête approfondie sur le virus transmis par les moustiques et lié à des malformations à la naissance.

L'Algérie et la Tunisie veulent renforcer leur coopération en matière de surveillance épidémiologique transfrontalière

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, et son homologue tunisien, Saïd Aïdi, ont souligné jeudi à Alger la nécessité de renforcer la coopération entre les deux pays en matière de surveillance épidémiologique transfrontalière et en faveur de l'amélioration des services de santé dans les régions frontalières.



Lors de la signature du procès-verbal de coopération sanctionnant les travaux de la commission sectorielle mixte (9-11 février) au titre de la mise en oeuvre de la convention de coopération conclue entre les Premiers ministres des deux pays en octobre 2015, les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité d'accorder un intérêt particulier à la coopération bilatérale en matière de surveillance épidémiologique transfrontalière et en faveur de l'amélioration des services de santé dans les régions frontalières. Les deux parties ont convenu de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des systèmes de santé, de la prévention, de la formation, des produits pharmaceutiques et du matériel médical. Au terme des travaux de la commission sectorielle mixte, les experts des deux pays ont passé en revue les problèmes auxquels sont confrontées les régions frontalières et les domaines de coopération à envisager, insistant sur l'importance de la mise en place d'un plan d'action qui permette de concrétiser rapidement ce qui a été convenu.
Les deux parties ont appelé à coordonner leurs efforts pour l'échange de certains médicaments produits dans l'un ou l'autre pays au lieu de leur importation de l'étranger. Il a aussi été question des moyens pour la partie tunisienne de tirer profit de l'expérience algérienne pour la création de l'agence nationale tunisienne de contrôle des produits pharmaceutiques.
Les deux parties ont, par ailleurs, convenu d'arrêter le calendrier de mise en oeuvre du programme commun dans le domaine de la santé en 2016. Le ministre tunisien de la Santé a saisi l'occasion pour adresser à l'Algérie une invitation à prendre part, en qualité d'hôte d'honneur, à l'exposition internationale de la santé "Tunisia Health Expo", prévue en mars à Tunis. Par ailleurs, l'Algérie participera à la réunion des ministres africains de la Santé qui se tiendra en Tunisie en avril 2016.

Le ministre tunisien de la Santé appelle à la promotion du partenariat et de l'investissement dans l'industrie pharmaceutique



LE MINISTRE tunisien de la Santé, Saïd Aïdi, a appelé jeudi à Alger à la promotion du partenariat algéro-tunisien dans le domaine de la santé, notamment à travers l'investissement dans l'industrie pharmaceutique.
Lors de sa visite au Centre national d'imagerie médicale (CNIM) du CHU Mohamed Lamine Debaghine, le ministre a souligné l'importance de "promouvoir le partenariat entre l'Algérie et la Tunisie dans le domaine de la santé, notamment à travers l'investissement commun dans le secteur du médicament pour envisager l'exportation vers les pays africains".
Le ministre tunisien a salué "le bon niveau" des services assurés par le centre qu'il a qualifié de "fierté pour l'Algérie et le Maghreb", au regard du niveau des services sanitaires qui y sont prodigués aux malades et à la qualité de la formation garantie aux médecins africains. Lors de la signature, jeudi matin, du procès-verbal de coopération au titre de la mise en oeuvre de la convention de coopération conclue entre les deux pays en octobre 2015, les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité d'accorder un intérêt particulier à la coopération bilatérale en matière de surveillance épidémiologique transfrontalière et en faveur de l'amélioration des services de santé dans les régions frontalières, a rappelé M. Aïdi.
Les deux parties ont également convenu de renforcer la coopération en matière de systèmes sanitaires, notamment au niveau des régions frontalières, en accordant "un intérêt particulier" à la prévention contre les maladies et à travers la garantie du traitement aux populations de ces régions. Le ministre tunisien a rappelé que l'Algérie sera l'invité d'honneur de l'exposition internationale de la santé "Tunisia Health Expo", prévue en mars à Tunis.

CONCERT FIGURES SONORES V À ALGER

Des cordes dans le musée

Le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger a ouvert ses portes, dans la soirée de ce jeudi 11 février, pour un concert Figures sonores V dans le cadre du Festival international d'art contemporain.

C'est devenu une tradition, le Festival international d'art contemporain d'Alger accueille pour la cinquième année consécutive une performance musicale. Cette fois-ci, elle sera assurée par
des musiciens français et espagnols. Initié par l'organisation Ecume – Echange culturel en Méditerranée – ce concert constitue le le cinquième événement du genre depuis la troisième édition de ce festival (Fiac). L'accès est libre au musée Mama et le public en grand nombre appréciera en première partie le violoncelliste français Jean-Florent Gabriel. Ce musicien a proposé trois suites pour violoncelle seul, des compositions du virtuose allemand Jean-Sébastien Bach (1685-1750) permettant de mettre en avant les qualités de soliste du jeune musicien et la qualité polyphonique à part entière de l'instrument. Ce violoncelliste a également offert aux mélomanes des titres de compositeurs plus contemporains comme les Français Benjamin Britten et Komitas ou encore le compositeur espagnol Gaspar Cassado qui ont tous composé des suites pour le violoncelle.



En seconde partie de la soirée, le violoncelliste Jean-Florent Gabrielle a cédé la petite scène installée dans le hall inférieur du musée à un quartet à cordes espagnol. Composé des violonistes Lourdes Galache et Pedro Romero, du violoncelliste Ivo Cortes et du guitariste Jesus Pineda, cet ensemble a apporté une touche de nostalgie et de musique populaire espagnole et latino-américaine à des partitions pour orchestre de chambre de compositeurs espagnols du XXe siècle comme Manuel Castillo, Alain Miteran, Joaquin Rodriguez,Maximo Bouwer. En dépit de l'affluence nombreuse du public qui a salué une « ouverture si tardive des lieux et une autre forme d'animation culturelle », la direction du Mama a interdit au public l'accès à la moitié de l'exposition du FIAC, ce qui a suscité le mécontentement de plusieurs visiteurs souhaitant profiter du concert pour découvrir l'exposition. Toujours est-il que cette soirée sera particulièrement appréciée par le public qui a salué ce choix de « mettre la musique » au cœur des œuvres contemporaines exposées dans le cadre de la septième édition du Fiac. Inaugurée en décembre dernier, elle demeure ouverte au grand public jusqu'à la fin du mois de février.

R. C

FORMATION DANS L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL

La première équipe

UNE PREMIÈRE équipe d'archéologues, spécialisée dans l'inventaire du patrimoine culturel, est actuellement en formation à Alger dans le cadre du programme d'appui de l'Union Européenne à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel en Algérie Douze archéologues, nouvellement diplômés, ont récemment été recrutés pour ce programme qui prévoit un encadrement matériel, académique et pratique de deux ans, dispensé par les experts de l'UE. Ce groupe devrait constituer le premier noyau d'archéologues spécialisé dans l'inventaire, explique le chef du projet Zohir Ballalou. Les nouvelles recrues ont déjà participé, à titre de stagiaires, aux fouilles effectuées sur le site de la Place des Martyrs (Casbah d'Alger) et à la Cinémathèque d'Alger pour être préparés aux opérations d'inventaire du patrimoine archéologique et cinématographique. Le programme d'appui de l'UE prévoit également des formations pratiques en matière de patrimoine immatériel et dans l'inventaire de musées de sites avec des cycles prévus dans les régions de Tipaza et Tizi-Ouzou. Formée selon les normes européennes d'inventaire, cette première promotion de spécialistes en inventaire est appelée à former, à son tour, d'autres spécialistes pour couvrir tout le territoire national, a affirmé le chef du projet d'appui au patrimoine. Il a précisé que les « archéologues concernés par cette formation étaient soumis à une obligation de résultat et à une clause les engageant à travailler en Algérie pendant une période minimale », qu'il n'a pas fixée, au terme de leur formation. Cofinancé par l'UE et l'Algérie à hauteur de 21.5 millions et 2.5 millions d'euros respectivement, le programme d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel en Algérie vise à renforcer la méthode d'inventaire des biens culturels, la mise en place de mesures d'urgence pour la sauvegarde des biens et l'installation de chantiers-écoles.



L'accompagnement de la société civile dans son action de sensibilisation à l'importance de l'héritage patrimonial figure aussi parmi les objectifs de ce programme. En janvier dernier le programme avait remis des contrats de subvention estimés à 13 millions d'euros (1,57 milliards DA) à 18 associations porteuses de projets liés à la protection du patrimoine. **APS**

CYCLE DU CINÉMA PALESTINIEN À ORAN

LE CINÉMA palestinien est à l'honneur à la cinémathèque d'Oran, jusqu'au mercredi 17 février. Six films seront projetés, dont La porte du soleil (2004) de Yousri Nasrallah, qui raconte l'histoire des marches épuisantes de villageois en route pour le Nord, fuyant leurs maisons incendiées et Eyes of thief de Najwa Najjar, une coproduction entre la Palestine, l'Algérie, la France et l'Islande, déjà présentée aux festivals de Rio de Janeiro, du Caire, de Londres et au Festival international du film arabe d'Oran en 2015. Le film Gaza Strophe (2011) de Samir Abdallah et Kheireddine Mabrouk sera également projeté lors de ce cycle de cinéma palestinien, de même que La Terre parle arabe (2007) de Maryse Gargour et Dégradé des frères Tarzan et Arab Nasser qui a remporté le Anab d'or du Festival d'Annaba du film méditerranéen en décembre 2015. Le cinéma palestinien, jadis militant, s'affirme de plus en plus en tant qu'art véritable et authentique. Les cinéastes palestiniens découvrent la vie quotidienne en Palestine sous l'occupation israélienne et racontent à leur manière les souffrances endurées par des milliers de Palestiniens privés de leur terre.

REGARDS
Exposition Regard's de l'artiste peintre Adlane Samet. Vernissage, aujourd'hui, samedi 13 février. 15h. Espace d'art contemporain d'El Achour, Alger. Il conçoit une peinture libre et spontanée où le geste dépasse la pensée pour nous accompagner dans son monde avec poésie.

STYLES
Vernissage de l'exposition de peinture Liberté de styles-Acte II. Aujourd'hui, samedi 13 février. 15h30. Galerie d'art Aida, Dely-Ibrahim, Alger. Avec les artistes Zineb Boukhalfa-Messani, Meriem Kezouit et Samia Boumerdassi dans un récital de poésie, aussi. « Derrière le volet fermé d'une fenêtre dans l'état d'esprit d'un moucharabieh… une femme regarde en soupirant… ce monde réservé aux hommes… » : Samia Boumerdassi. Exposition visible jusqu'au dimanche 28 du mois en cours.

VERNISSAGE
Exposition de peinture Mille et une couleur de Yacine Kezas. Aujourd'hui, samedi 13 février. 14h. Centre de l'artisanat les 100 locaux. Saïd Hamdine, Alger.

JAZZ
Le trio Javier Paxarino d'Espagne en concert Le pouvoir des rythmes méditerranéens. Alger : Jeudi 18 février. 19h. Centre culturel Aissa-Messaoudi de la Radio Algérienne.
Annaba : Samedi 20 février. 18h30. Théâtre régional Azzedine-Medjoubi. Invitations disponibles à l'Institut Cervantès d'Alger.

PEINTURE
Exposition Les invités de Baya avec Amal Benghezala, Noureddine Hamouche, Jaoudet Gassouma, Smail Ouchène, jusqu'au samedi 27 février. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

SCULPTURE
Salon sur la sculpture de l'Est algérien. Palais de la Culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Constantine, jusqu'au lundi 29 février. Plus de 30 artistes de l'est algérien y participent avec des œuvres réalisées en bois, en pierre, en plâtre, en résine, en terre cuite, en plomb, en polyester...

HOMMAGE
Exposition Le maître et ses disciples en hommage à Mostefa Ben Debbagh (1906-2006), maître de l'enluminure et précurseur des arts appliqués en Algérie. Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Basse Casbah, Alger), jusqu'au samedi 26 mars.

ETUDE
Journées d'études sur La production esthétique dans les sociétés en crise. Du mercredi 24 au dimanche 28 février sous la direction de la revue Naqd en partenariat avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel. Villa Abdelatif, Alger. Appel à candidature aux jeunes artistes et créateurs en arts visuels. Adresser sa candidature avant le 10 février à candidatureworkshop@gmail.com
Support : forme picturale, documentaire, montage ou autre support visuel. Le principe de ces journées est de s'interroger sur l'étroite relation entre histoire du temps présent et création, entre témoignage et fiction autour du travail des artistes qui, aux prises avec les manifestations de la violence extrême, les génocides et les massacres du siècle, produisent une œuvre qui, malgré eux, deviendra une « trace », elle-même susceptible d'une reprise dans une réécriture créatrice.

UN RESTAURANT SE FAIT VOLER SES CHASSES D'EAU



Certains volent le ketchup sur les tables ou les petites serviettes. A Epinal, au « Memphis Coffee », le voleur est reparti avec… les chasses d'eau des WC. Un drôle de butin pour une étonnante histoire racontée dans Vosges Matin.
Au moment du ménage après la fermeture de l'établissement, après minuit, l'un des employés du restaurant a constaté que la plaque de la chasse d'eau des WC pour hommes avait été dérobée. Le patron se rend alors dans les toilettes pour femmes pour prendre les références de la plaque et en recommander une nouvelle… Le hic, c'est que la plaque de la chasse d'eau avait elle aussi disparu du côté des femmes.

A 14 ans, sur une moto volée, il cale… devant les policiers



Un adolescent de 14 ans a été placé en garde à vue, samedi à Narbonne (Aude), avant d'être remis en liberté, explique L'Indépendant. Il sera prochainement convoqué devant le tribunal correctionnel pour le vol d'un motocross.
L'histoire commence samedi matin. Le mineur prend rendez-vous avec un homme, qui vend son deux-roues de 125 m3 sur un site Web de vente entre particuliers : profitant de la crédulité du vendeur, l'adolescent a chevauché l'engin, avoir de s'enfuir à toute vitesse, sans payer.
Mais le propriétaire ne tardera pas à retrouver sa moto : en fin d'après-midi, dans le quartier de Saint-Jean Saint-Pierre, des policiers aperçoivent le jeune homme, qui roule sans casque sur sa moto volée. Lorsqu'il voit qu'il lui ait demandé de s'arrêter, le jeune conducteur prend peur et… cale ! Et il n'arrivera jamais à redémarrer…
Sous les yeux des policiers, le petit Narbonnais finit par tenter de s'enfuir à pied, avant d'être rattrapé un peu plus loin… Quant à la moto, elle a été rendue à son propriétaire.

VOICI À QUOI RESSEMBLE L'ALBUM ENREGISTRÉ PAR UN GROUPE DE ROCK AVEC… 40.000 ABEILLES



Le groupe de musique Be n'est pas tout à fait comme les autres. Il est composé de deux membres du groupe de rock anglais Spiritualized, d'une violoncelliste, d'une choriste de 14 ans et… de 40.000 abeilles. Tout ce petit monde a enregistré un album intitulé One qui sortira vendredi, rapporte The Guardian.
Tout a commencé par une œuvre créée pour l'exposition universelle de Milan en 2015. L'artiste Wolfgang Buttress voulait montrer l'importance des abeilles et de la pollinisation, responsable de 30 % de notre alimentation. Il a bâti The Hive (« la ruche » en anglais), un dôme de 50 tonnes et 17 mètres de haut tapissé de LED qui retransmettent en direct grâce à des signaux lumineux l'activité d'une vraie ruche, celle de Martin Bencsik, chercheur à l'université de Trent à Nottingham.
Mais il voulait un moyen de partager avec les visiteurs l'expérience d'être dans une ruche et d'entendre cet « incroyable et viscéral bourdonnement ». Pour créer une bande-son avec des abeilles, l'artiste s'est associé à Kev Bales et Doggen Foster, deux membres du groupe de rock anglais Spiritualized. L'improbable duo a été rejoint par la violoncelliste Deirdre Bencsik, l'épouse du professeur Bencsik.
Ensemble, ils ont décidé d'improviser à partir de la musique de la ruche. En fonction de l'intensité du bourdonnement des abeilles, ils ont ajouté quelques notes de violoncelle, de guitare ou de piano et la voix de la fille de 14 ans de Wolfgang Buttress. « Je n'arrivais pas à croire que ces sons étaient faits par des abeilles, ils étaient bien plus musicaux que ce à quoi je m'attendais », s'émerveille le batteur Kev Bales.

Le saviez-vous

LA PREMIÈRE HISTOIRE DE SCIENCE-FICTION EST ÂGÉE DE 1800 ANS !



Ironiquement intitulé Histoire Vraie, ce conte de science-fiction est considéré comme le premier en son genre dans la littérature occidentale.
Histoire Vraie a été écrite il y a environ 1800 ans en langue grecque par Lucien de Samosate, né dans la province romaine de Syrie et mort en Égypte.
Le conte parle d'un voyage interstellaire, d'extraterrestres et d'une guerre interplanétaire.

ELLE TROUVE UN LINGOT D'OR AU FOND D'UN LAC, LA POLICE LUI DONNE LE DROIT DE LE GARDER



Jackpot ! En Allemagne, une adolescente vient d'obtenir le droit de récupérer un lingot d'or qu'elle avait trouvé au fond d'un lac après que personne n'a réclamé le précieux objet, rapporte le Daily Mail.
Que feriez-vous si vous trouviez un lingot d'or ? En vacances en août dernier sur les bords lac Koenigssee, dans le sud-est de l'Allemagne, une adolescente de 16 ans avait trouvé un lingot d'or de 500 grammes au fond d'un lac alpin. Sérieuse, la jeune fille n'avait pas hésité à remettre ce trésor découvert à la police, se séparant ainsi d'un petit magot d'une valeur d'environ 17.200 euros.
Mais l'histoire ne s'arrête pas là. La police de Berchtesgaden a confirmé jeudi à la presse locale que les autorités n'ont pas été en mesure de trouver à qui appartenait le lingot. Et conformément à la législation allemande, puisque six mois se sont écoulés sans que le propriétaire se soit manifesté, l'adolescente a désormais le droit de réclamer le lingot.
Personne ne sait à ce jour comment ce lingotin s'est retrouvé au fond d'un lac. Mais la jeune fille, dont l'identité n'a pas été dévoilée, a précisé qu'elle l'avait trouvé à moins de 2 mètres de profondeur. Une information qui n'avait pas échappé aux chasseurs de trésors en août dernier. Après l'annonce de cette découverte, un périmètre de recherches avait été délimité pour fouiller le fond du lac, mais aucun autre lingot ou objet de valeur n'avait été trouvé.

TRANQUILLOU, IL PREND UNE PHOTO AVEC UN CRABE GÉANT



L'île, située entre l'Indonésie et le pays de kangourous, est connue pour son incroyable population de crabes rouge. L'île abrite aussi les crabes de cocotier, des mastodontes qui peuvent atteindre une taille d'un mètre de large. Pour compléter le tableau, cette espèce géante a la particularité de se nourrir de rats, de tortues et même de cadavres d'autres crabes géants.
Mais ça n'a pas visiblement pas suffi à effrayer Mark Pierrot, qui a pris l'un d'eux dans ses bras avant de dire « ouistiti ». Une image publiée sur la page Facebook de la Christmas Island Tourism Association et qui a fait le tour du monde.

Un pas de plus vers des lentilles de contact à réalité augmentée

En utilisant un film polymère biocompatible, des chercheurs australiens ont créé un prototype de lentille de contact conductrice d'électricité. Cette avancée, qui n'est encore qu'une preuve de faisabilité, ouvre la voie à l'intégration d'un système d'affichage ou de capteurs pour surveiller certains biomarqueurs à des fins médicales.



Nombreux sont les travaux de recherche autour des lentilles de contact pour tenter d'en faire des outils de diagnostic médical, des systèmes d'affichage de réalité augmentée ou de vision nocturne. Il y a quelques années, Futura-Sciences évoquait des lentilles de contact pour voir comme Terminator. Plus récemment des chercheurs ont réussi à intégrer une Led sans altérer la transparence et la souplesse de la lentille grâce à une structure hybride faite de nanofils d'argent et de graphène. Ajoutons à cette liste non exhaustive des lentilles dotées d'un zoom pilotable en un clignement d'œil ou encore celles sur lesquelles planche Google pour mesurer la glycémie.

L'une des défis les plus ardues que les scientifiques ont à relever est de pouvoir intégrer des circuits électriques susceptibles d'alimenter l'électronique nécessaire à ces prouesses. La « preuve de concept » que viennent de présenter des chercheurs de l'université d'Australie-Méridionale (UniSA) pourrait bien apporter une solution décisive. Dans un article publié par la revue Applied Materials & Interfaces, ils expliquent avoir mis au point un revêtement transparent et biocompatible capable de conduire l'électricité. Ceci ouvre la possibilité de concevoir des circuits électriques pour alimenter des écrans miniaturisés ou différentes sortes de capteurs à des fins de diagnostic médical.

Un polymère conducteur et un traitement au plasma

L'équipe s'est appuyée sur ses travaux antérieurs dans le développement d'un revêtement réfléchissant qui permet de remplacer le verre des miroirs des rétroviseurs automobiles par du plastique et de créer du vitrage filtrant la lumière. Pour concevoir la lentille conductrice, les chercheurs ont commencé par la traiter au plasma afin d'obtenir une adhérence optimale du film polymère Pedot (polymère conducteur de type p constitué de monomères 3,4-éthylènedioxythiophène ou Edot) qu'ils ont déposé sur la surface. Le revêtement est à la fois hautement conducteur et biocompatible.

Le prototype fait office de preuve de faisabilité et il ne s'agit que d'une première étape. « La prochaine grande avancée va consister à développer les technologies complémentaires pour lire les informations transmises par les polymères conducteurs », a indiqué Drew Evans, professeur à l'institut des Industries du futur rattaché à l'UniSA. En ligne de mire, la création de lentilles de contact destinées à des applications médicales.

À plus longue échéance, l'intégration d'un circuit électrique pourrait potentiellement servir à faire fonctionner un système d'affichage Led pour lire du texte ou projeter des informations en réalité augmentée. Mais il reste encore de nombreux obstacles à surmonter, notamment faire en sorte que ce type de lentille puisse laisser l'œil respirer afin de ne pas endommager la cornée. Autre défi majeur, trouver le moyen d'alimenter cette électronique, possiblement via des ondes radio. L'intégration de Google Glass dans une paire de lentille n'est sans doute pas pour tout de suite mais l'on s'en rapproche un peu plus.

La soucoupe volante d'Apple s'est posée en Californie



Apple est en train de construire son nouveau quartier général basé dans sa ville historique de Cupertino, en Californie (États-Unis). Rêvé par Steve Jobs et supervisé par l'architecte Norman Foster, le bâtiment aux lignes futuristes ressemblera beaucoup à une soucoupe volante. La dernière vidéo du chantier filmée par un drone permet de saisir le gigantisme du projet.

Cela fait 10 ans qu'ils sont dessus, alors on aurait été étonné de ne rien voir émerger de terre : le campus d'Apple, qu'on peut nommer aussi donut ou soucoupe volante commence à prendre forme. Duncan Sinfield a fait un petit tour au-dessus du chantier avec un drone et on peut voir à quel point l'édifice est énorme — attendez par exemple de voir un humain sur la vidéo pour imaginer l'échelle de la structure.

Prévu pour accueillir le gros des forces d'Apple – jusqu'à 13.000 employés –, cet espace de 260.000 m² avait été présenté dans sa version définitive en 2011 par Steve Jobs himself. L'ouverture devrait avoir lieu au début de l'année 2017.

DÉTECTER LA DÉPRESSION GRÂCE À UN BRACELET CONNECTÉ



La dépression est une maladie qui est bien souvent détectée très tard. Un hôpital va tester bientôt un bracelet connecté capable de déterminer si une personne est déprimée.

Un bracelet connecté capable de détecter les premiers signes de dépression chez une personne a été inventé.

Avant de lancer un tel produit sur le marché et qu'il soit utilisé par la médecine, une phase de test va être lancée avec la participation de l'hôpital Saint-Antoine située à Paris.

Le premier bracelet anti dépression en test

S'il existe des bracelets connectés pour surveiller notre santé physique, ce serait le premier capable de mesurer notre santé psychique.

Dans notre pays, 1 français sur 5 sera atteint de dépression au moins 1 fois dans sa vie, une maladie qui est bien souvent diagnostiquée trop tardivement.

Ce bracelet est équipé de différents capteurs capables d'enregistrer tout un tas de données comportementales et physiologiques que le médecin va pouvoir analyser pour émettre son diagnostic. Ainsi, la tension artérielle, l'acidité de la peau, le rythme cardiaque et même la lumière perçue sont autant de données récoltées. Le bracelet sera ainsi un outil primordial pour établir le profil du patient et décider une prise en charge.

« Ce bracelet nous aidera à faire le tri. Et si c'est alarmant, cela permettra une meilleure prise en charge« , déclarait Philippe Nuss, psychiatre à l'hôpital Saint-Antoine du XIIème arrondissement de Paris.

Détecter la dépression au plus tôt

La dépression fait partie des maladies qui sont diagnostiquées trop tardivement. Ainsi un tel bracelet permettra de prendre en charge le patient avant qu'il ne sombre dans un état dépressif plus profond. « On n'est pas obligé d'attendre que le patient soit déprimé. Pour l'éviter, on peut mettre en place plein de stratégies plus douces que les médicaments : l'exercice physique, la méditation, l'exposition au soleil… » affirmait le Dr Nuss.

Ce bracelet sera testé à partir du mois de février. En détectant le type de dépression dont souffre un patient, son traitement sera ainsi mieux adapté.

Questions ?
Réponses !

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE EAU DE SOURCE ET EAU MINÉRALE ?

Eau de source ou eau minérale, peu importe, les traitements de désinfection ou de dépollution, habituellement appliqués à l'eau potable, leur sont interdits. Les deux appellations sont également très strictement encadrées. Ce qui les distingue, c'est essentiellement leur composition physico-chimique.

L'eau de source, une eau issue de sources non polluées

Les eaux de source sont naturellement propres à la consommation humaine. Les seuls traitements autorisés sont des traitements d'aération, de décantation et de filtration, qui permettent de jouer sur leur teneur en gaz et de réduire la concentration d'éléments instables, naturellement présents dans ces eaux, comme le fer ou le fluor.

L'eau minérale, une eau de source particulière

L'eau dite minérale est en fait une eau de source qui contient, dans des quantités qui peuvent être relativement importantes, des éléments, minéraux et oligoéléments, qui ont un effet sur la santé de ceux qui la boivent. En France, une eau ne peut porter l'appellation de minérale que si elle est reconnue comme étant bénéfique pour la santé par l'Académie de médecine. Cependant, certaines d'entre elles doivent être consommées avec précaution. Lorsqu'elles contiennent plus de 1,5 mg de fluor par litre, par exemple, elles sont déconseillées aux jeunes enfants.
L'eau minérale se doit également d'être particulièrement stable dans le temps. Les fluctuations de sa composition physico-chimique ne peuvent pas dépasser les 10 %.

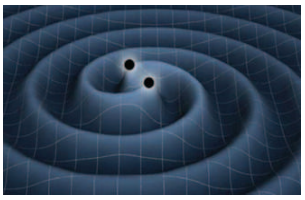
Ondes gravitationnelles : l'hypothèse majeure d'Einstein révélée jeudi ?

Le télescope gravitationnel Ligo aurait détecté directement les ondes gravitationnelles produites par la fusion de deux trous noirs stellaires. Si la rumeur venait à être confirmée, ce serait une découverte scientifique plus spectaculaire que celle du boson de Brout-Englert-Higgs, qui ouvrirait une nouvelle ère en astrophysique.

Est-on sur le point de détecter directement les ondes gravitationnelles prédites par Einstein il y a presque un siècle... ou l'a-t-on déjà fait ? En avril 2010, Futura-Sciences faisait état d'un article publié sur arXiv par Chris Belczynski, du Los Alamos National Laboratory, et ses collègues astrophysiciens, qui prévoyaient que les premières ondes détectées ne proviendraient pas de systèmes binaires d'étoiles à neutrons mais de trous noirs binaires. Optimistes, les chercheurs n'hésitaient d'ailleurs pas à prédire que cette détection pourrait survenir dès l'année 2015, date à laquelle les deux plus puissants télescopes à ondes gravitationnelles, Ligo et Virgo, auront été « upgradés » pour atteindre un seuil de sensibilité nettement supérieur.
En janvier 2016, nous rapportions une rumeur persistante qui laissait effectivement entendre qu'Advanced Ligo avait déjà observé des signaux provenant d'un système binaire de trous noirs peu après son démarrage en septembre 2015. Bien que nous ayons pronostiqué que l'un des événements marquants de l'astrophysique en 2016 pourrait être la première preuve directe de l'existence des ondulations du tissu de l'espace-temps, nous mettions en garde contre l'emballement médiatique en rappelant deux malheureuses affaires, celle des neutrinos transluminiques du Cern et celle de la détection des ondes gravitationnelles du Big Bang par la collaboration Bicep2.

Trois masses solaires converties en ondes gravitationnelles

Il semble désormais que l'on puisse être raisonnablement moins prudent, même en l'absence d'une publication officielle des membres de la collaboration Ligo qui ont jusqu'à présent refusé de commenter dans un sens comme dans un autre la rumeur propagée sur la Toile. Le journal Science a en effet relayé un message sur Twitter du physicien théoricien Clifford Burgess. Il est, tout comme Stephen Hawking, membre du Perimeter Institute for Theoretical Physics (PI), un institut de recherche indépendant spécialisé dans l'étude de la physique



théorique situé à Waterloo, au Canada. Burgess affirme que des collègues ont eu l'opportunité de jeter un coup d'œil à un article qui devrait être publié ce jeudi 11 février 2016 dans le journal Nature. Que contient cet article ?
Rien de moins qu'une bombe. Les membres de la collaboration Ligo y annonceraient une vraie découverte avec un signal qui atteindrait les 5,1 sigma dans le jargon des physiciens, c'est-à-dire tellement improbable qu'il ne peut s'expliquer raisonnablement par un effet du hasard. Ce serait alors comme si des parasites radio mimaient une musique de Mozart. La symphonie captée par Ligo serait donc réelle...
Tout comme l'étude du spectre électromagnétique d'une étoile peut nous donner des renseignements sur sa composition chimique, son champ magnétique et la pression régnant dans son atmosphère, les ondes gravitationnelles émises par des astres compacts réunis en systèmes binaires peuvent être très bavardes.
En l'occurrence, les chercheurs auraient déduit du spectre des ondes gravitationnelles que celles-ci auraient été émises par deux trous noirs stellaires initialement en orbite l'un autour de l'autre, avec des masses de 36 et 29 masses solaires. Perdant de l'énergie sous forme d'ondes gravitationnelles, ces trous noirs ont fini par se rapprocher rapidement en décrivant des orbites en forme de spirale avant d'entrer en collision et de fusionner. Pendant un temps très court, l'objet formé était un trou noir dont l'horizon des événements était particulièrement « bosselé » et dynamique.
Or, la théorie des trous noirs nous dit qu'un tel astre ne peut rester longtemps dans cet état car il doit très rapidement adopter la forme d'un trou noir stationnaire, à savoir un trou noir de Kerr en rotation. Pour cela, l'horizon des événements doit vibrer à la façon d'une cloche frappée (on parle de modes quasi-normaux et de phase de ringdown pour décrire ce phénomène) pour perdre à son tour de l'énergie sous forme d'ondes gravitationnelles et devenir parfaitement sphérique. Au final, une masse équivalente à trois fois celle du Soleil aurait été convertie en rayonnement gravitationnel pur en moins d'une seconde, laissant donc un trou noir de 62 masses solaires. Comment se représenter une telle énergie ? C'est vraiment difficile. Par comparaison, la puissance rayonnée par la Terre autour du Soleil sous forme d'ondes gravitationnelles est de seulement 200 watts environ. Notre Soleil, qui convertit une toute petite fraction de sa masse en énergie lumineuse, produit ainsi 1026 watts. Le phénomène dont nous parlons ici aurait donc libéré en un instant trois fois la quantité totale d'énergie représentée par sa masse de 1030 kg, selon la formule E=mc2.

L'ère de l'astronomie gravitationnelle

Si Ligo a bien fait cette observation, une ère nouvelle pour l'astronomie et l'astrophysique vient de s'ouvrir. Le rayonnement gravitationnel est le plus pénétrant de l'Univers et il peut donc fournir des renseignements impossibles à obtenir autrement sur des phases très primitives du cosmos. Il permet aussi d'explorer la physique des étoiles à neutrons et des trous noirs. Si l'on en croit Clifford Burgess, le signal observé est clairement celui que l'on attend si l'espace-temps associé à un trou noir en rotation est bien celui d'un trou noir de Kerr. Il s'agit donc d'un test non trivial de la théorie de la relativité générale et de la théorie des trous noirs telle qu'elle a été élaborée dans les années 1950 à 1970 par des pionniers comme John Wheeler et Stephen Hawking.

pour les scientifiques, pub et obésité sont bien corrélées

Après une vaste méta-étude (c'est-à-dire l'analyse d'un certain nombre de publications scientifiques), des chercheurs concluent que les publicités pour les produits alimentaires conduisent à une prise de poids à l'échelle de la population.
Des chercheurs de l'université de Yale aux États-Unis ont analysé 45 études et 69 statistiques concernant 3.292 participants au total. Ils sont parvenus à la conclusion que l'exposition aux sollicitations alimentaires, comme celle des publicités, augmentait la consommation et la prise de poids chez un grand nombre d'individus de tous âges, au régime ou non, minces ou en surpoids. L'équipe a aussi découvert que les stimulations visuelles, notamment les publicités télévisées, avaient un effet encore plus important que les stimulations olfactives. Leurs effets étaient proches de l'exposition à de véritables aliments.
Hedy Kober, coauteur de l'étude, met à



l'amende les publicités ciblant les enfants, qui contribuent à la prise de poids chez les plus jeunes. « Les preuves sont indéniables, explique la scientifique, et si les pubs alimentaires sont aussi puissantes, voulons-nous vraiment qu'elles soient diffusées le dimanche matin pendant les émissions de dessins animés? ». Ces résultats sont parus dans la revue Obesity Reviews.
Le débat sur ces questions est à l'ordre du jour depuis de nombreuses années. Certaines études précédentes ont montré un effet mineur de ces sollicitations sur les enfants, mais d'autres pointent un impact significatif. C'était le cas, en 2015, d'une étude menée aux États-Unis et focalisée sur les fast-foods. En 2014, une équipe suédoise avait interrogé 1.700 parents d'enfants (de 2 à 4 ans) suédois sur leur consommation de sodas et leurs habitudes télévisuelles. Elle concluait que chaque heure passée devant la petite lucarne faisait augmenter de 50 % la probabilité que les petits consomment ces boissons sucrées. L'étude montrait également que si les parents réduisaient l'exposition à la télévision de leurs enfants, la quantité de soda consommée diminuait.

L'activité volcanique amplifiée par l'érosion due à la fonte des glaces

On savait que la fonte des grandes masses de glace lors de la dernière glaciation avait été accélérée par le volcanisme qu'elle avait indirectement produit et qui avait injecté du gaz carbonique dans l'atmosphère. Des chercheurs viennent de découvrir que l'érosion amplifiée par cette même fonte aurait aussi contribué à l'activité volcanique de notre planète.

Le climat de la Terre est un système dynamique complexe où plusieurs facteurs entrent en jeu sur des échelles de temps et d'espace différentes et avec des boucles de rétroaction. Cela rend difficile, mais pas impossible, la compréhension du passé et de l'avenir de notre planète. Des considérations de physique mais aussi de chimie, de biologie, de géologie et d'astronomie sont nécessaires pour décrypter le phénomène. Un article publié dans le journal Geophysical Research Letters par un groupe de spécialistes en géosciences le montre à nouveau.
On sait, depuis les travaux de l'astronome et géophysicien serbe Milutin Milankovitch, que des modifications de l'inclinaison de l'axe de rotation de la Terre et de l'excentricité de son orbite sont largement responsables des glaciations cycliques dont on observe clairement les effets pendant l'ère quaternaire. Ces ères glaciaires durent environ 100.000 ans pendant lesquelles le climat se refroidit en environ 80.000 ans avant de se réchauffer en environ 20.000 ans. Une ère interglaciaire se produit alors, précédant une nouvelle glaciation de chaque cycle de Milankovitch.
Le dernier épisode glaciaire (d'environ -120.000 à -10.000 ans) est nommé « glaciation de Würm » dans les Alpes, « Vistulien » en Europe du Nord et « glaciation de Wisconsin » en Amérique du Nord. Il a notamment conduit à la formation d'un inlandsis dans les Andes, au niveau de la Bolivie et de la Patagonie. Il s'agit de régions volcaniques puisqu'elles se trouvent sur le fameux cercle de feu, plus précisément au bord de la subduction de la plaque pacifique, sous les Amériques.



Or il faut savoir que lorsque d'importants glaciers couvrent une partie des continents, ceux-ci s'enfoncent localement dans le manteau comme le ferait un bateau surchargé.
Lorsqu'une glaciation se termine, le phénomène inverse se produit : les masses continentales remontent et on appelle ce phénomène le rebond postglaciaire, ou encore l'ajustement isostatique. On l'observe surtout dans les régions d'Europe septentrionale, en particulier l'Écosse, la Fennoscandie et le nord du Danemark mais aussi en Sibérie et avec les Grands Lacs du Canada.

Le rebond postglaciaire dépressurise le magma, causant des éruptions

Le rebond postglaciaire peut avoir des conséquences importantes si la région où il se produit est volcanique. En effet, le manteau étant soumis à une pression plus faible, son taux de fusion partielle se met à augmenter par endroits et il se forme donc plus de magma. La dépressurisation augmente aussi la formation des bulles de gaz, comme on peut s'en convaincre en débouchant une bouteille d'eau gazeuse. On peut donc s'attendre, et les observations et mesures l'ont vérifié, à une augmentation notable de l'activité volcanique dans ces régions.
Cependant, qui dit augmentation de l'activité volcanique dit in fine une augmentation de l'injection de CO2 dans l'atmosphère et donc une accélération du processus de fonte des glaciers déjà entamé en fin de glaciation. Voilà sans doute pourquoi la fonte des calottes polaires est plus rapide que leur formation à la fin d'une période glaciaire.
Bien que le lien entre accroissement de l'activité volcanique dans une période interglaciaire soit incontestablement relié au rebond postglaciaire, on avait tout de même du mal à rendre compte de son intensité.
D'après les modélisations numériques conduites par les chercheurs et comme ils l'expliquent dans leur article, on avait sous-estimé l'importance des masses rocheuses déplacées par l'érosion causée par la fonte des glaciers et qui contribue à araser les montagnes. Toutefois, qui dit une plus grande quantité de matière enlevée en surface dit une dépressurisation encore plus importante dans le manteau et donc une activité volcanique productrice de gaz à effet de serre.
Si ces chercheurs ont raison, on tiendrait là le facteur manquant permettant de mieux expliquer tout à la fois l'amplitude de l'activité volcanique interglaciaire et la rapidité de la fin des âges glaciaires.

Propulsion et navigation : le raz-de-marée des moteurs électriques

A contre-courant des idées reçues, eau, rivières, mers et océans et électricité ont beaucoup plus d'affinités que ne le laisse supposer un contact qui fait des étincelles…
On ne l'imagine peut-être pas forcément mais de larges quantités d'électricité transitent en permanence sous les mers, via les câbles sous-marins. Certes, le développement des énergies renouvelables permettra bientôt à un site isolé d'être auto-suffisant en production d'électricité, mais la plupart des îles sont pour l'instant reliées à la côte pour la fourniture d'électricité. Et en plus de constituer une voie de transit, la mer est aussi un formidable réservoir d'énergie inépuisable : les EMR ou énergies marines renouvelables.

Les EMR : de l'eau et du courant

Courants, marées, vagues… Les mers sont en mouvements permanents, et qui dit mouvement, dit énergie. Reste à capter cette énergie et à la transformer en énergie électrique exploitable à longue distance. Au large de l'archipel des Orcades en Ecosse, dans une zone connue pour abriter des très forts courants marins, Alstom a notamment installé en 2014 un prototype d'hydrolienne d'une puissance de 1 MW. Courant décembre 2014, le projet mené par le consortium ReDapt (Reliable Data Acquisition Platform for Tidal) parvenait à totaliser un GWh d'électricité produite et injectée sur le réseau. « En démontrant ainsi notre capacité à produire de l'électricité dans la durée et dans des proportions significatives, nous contribuons à établir une crédibilité indispensable à l'émergence de la filière hydrolienne », explique Jacques Jamart, Senior Vice-Président des énergies nouvelles d'Alstom.
Fort de cette expérience et de résultats concluants, Alstom propose d'ailleurs une hydrolienne améliorée pour le projet français au large du Raz Blanchard. Prévisibles, constantes et ne perturbant pas la navigation ou les paysages côtiers, les hydroliennes représente une des solutions en EMR les plus consensuelles en termes de production. Et le recours aux EMR risque vite de s'avérer indispensable, car du côté consommation, la demande en électricité risque fortement d'augmenter dans les années à venir.

Propulsion et navigation : le raz-de-marée des moteurs électriques

Dans un futur proche, la plupart des îles pourront être autonomes en matière de production d'énergie, tout en assurant les liaisons avec le continent grâce à des navires à propulsion électrique. Si la propulsion électrique fait surtout sa publicité dans le secteur automobile, c'est pourtant dans le domaine maritime qu'elle donne la pleine mesure de ses atouts : large emport de batteries, facilité d'installation de points de recharges dans les ports, économie de gasoil conséquente, facilité d'entretien, souplesse d'utilisation, silence...
En toute discrétion, la propulsion électricité maritime fait son chemin, en particulier dans les ports où naviguent sur courtes distances un certain nombre de bateaux de servitudes portuaires. « Pour les collectivités locales, généralement à l'initiative de ces projets, l'intérêt est double : engager la municipalité et la collectivité dans la transition énergétique, et faire des économies substantielles sur un service public », explique Forsee Power, entreprise francilienne spécialisée dans la conception de systèmes de batteries sur-mesure.
En moyenne, une traversée ne coûte que quelques euros d'électricité, sans aucun rejet de CO2 ou autres gaz polluants. A cela s'ajoute une maintenance facilitée par la relative simplicité d'un moteur électrique. Illustration de cette tendance, l'Ar Vag Tredan, « bateau électrique » en breton, fait des rotations en rade de Lorient à l'aide de supercondensateurs, dont la recharge, assurée en quelques minutes à chaque point du parcours, permet d'emmagasiner l'énergie nécessaire à la traversée. Le journal Sud-Ouest n'hésite pas à parler de « l'incroyable succès du bateau-bus électrique de Lorient », mais de Bordeaux à Paris en passant par La Rochelle, les projets de ce genre se multiplient, avec parfois des ambitions nettement supérieures. « Le marché est effectivement en accélération exponentielle », analyse Christophe Gurtner, PDG de Forsee Power.

Des projets de taille pour les navires électriques

Les navires considérés peuvent en effet atteindre des dimensions impressionnantes. Le Queen Mary 2, paquebot de croisière qui était à son lancement le plus imposant du monde, est ainsi un navire à propulsion électrique. En l'occurrence, le « QM2 » construit par STX à Saint Nazaire, utilise 4 pods électriques Converteam de 21,5 MW de puissance chacun. Mais il est vrai que la génération électrique est du ressort de moteurs thermiques et de turbines à gaz, ce qui fait en réalité du QM2 un navire à propulsion hybride. Au Danemark, c'est par contre un ferry 100% électrique qui doit voir le jour en 2017. Selon le site BreezCar, ce ferry conçu par Siemens « aura pour mission d'assurer la liaison maritime entre l'île danoise d'Æroo et le continent. Doté d'une gigantesque batterie d'une capacité de 4 MWh fournie par l'équipementier suisse Leclenché, le ferry sera animé par un moteur électrique développant une puissance de 750 kW (soit 550 ch environ) ». La Commission Européenne finance en partie un projet similaire : le e-Ferry, conçu pour embarquer 50 voitures et 150 passagers.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Appel pour assistance à un enfant malade

Une mère désespérée appelle toute âme charitable de lui venir en aide afin que son fils puisse effectuer une intervention chirurgicale à l'étranger dans les plus brefs délais et dont le montant total est faramineux.
Cet enfant est atteint d'un handicap à 100%, il est également asthmatique et déficitaire en hormones et doit aussi avoir une bonne quantité de couches 3e âge à changer plusieurs fois dans la journée.
Quoi qu'il en soit, sa maman possède tous les documents nécessaires qui démontrent la véracité de ses dires.
Toute personne désirant aider cette maman, peut appeler le numéro suivant.

05 52 42 63 00
Dieu vous le rendra !

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التنظيم والشؤون العامة
مديرية التنظيم العام
مصلحة التنظيم العام
مكتب الجمعيات المتعلقة بالمهن المنظمة

قرار رقم 307/16 المؤرخ في 02 فبراير 2016 يتضمن تعديل القرار رقم 266415 المؤرخ في 2015/12/20 المتضمن إعتماد تخليق عمومي حول مشروع انجاز وحدة لإنتاج الأجهزة الطبية بمدينة الأبيطحان والمقيم من طرف السيد : 513 الرمز :

« SARL MEDICOPLAST ALGERIE »

إن وزير الداخلية والجماعات المحلية وإصلاح الإدارة العمومية،

- بمقتضى القانون رقم 90/31 المؤرخ في 04/12/1990 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد، المعدل والمتمم،
- وبمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 13/155 المؤرخ في 2013/07/18 المتضمن تعيين أعضاء الحكومة،
- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 15/266 المؤرخ في 2015/12/20 المتضمن تعيين أعضاء الحكومة،
- وبمقتضى القرار رقم 266415 المؤرخ في 2015/12/29 المتضمن إعتماد تخليق عمومي حول مشروع انجاز وحدة لإنتاج الأجهزة الطبية الثالثة بالمنطقة الصناعية بمدينة الأبيطحان والمقيم من طرف « SARL MEDICOPLAST ALGERIE »،

يقرر ما يلي :

المادة الأولى : تعدل أحكام المواد 1 و2 و3 من القرار رقم 266415 المؤرخ في 2015/12/29 والمذكور أعلاه، وتحرر كما يأتي :

المادة الأولى : التوزيع في طبعة تخليق عمومي حول مشروع انجاز وحدة لإنتاج الأجهزة الطبية الثالثة بالمنطقة الصناعية بمدينة الأبيطحان والمقيم من طرف « SARL MEDICOPLAST ALGERIE » بمدينة الأبيطحان.

المادة 2 : تخليق المشاطة لمنطق بكلية سعر مركبة وموثق على أن يوقعها رئيس دائرة مقر الأبيطحان أو ممثل عن كل منهما.

المادة 3 : تكلف المشاطة لمنطق بكلية سعر مركبة وموثق على أن يوقعها رئيس دائرة مقر الأبيطحان أو ممثل عن كل منهما.

ووضعت تحت تصرف الموظفين المخولين بالتحقق التعويضي تحت طلب كل واحد منهم وبملاحظتهم حول المشروع المزمع إنجازه والأثر المتوقع على البيئة.

المادة 4 : تكلف المادة الأولى العام للولاية مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة مقر الأبيطحان، ورئيس المجلس الشعبي البلدي لمقر الأبيطحان والمعني المعني، كل في نطاق اختصاصه، بتنفيذ هذا القرار الذي يدرج في مدونة العقود الإدارية للولاية.

الوالي

Réf 010/16

Pensée



Le 11 Février 2015 déjà une année que tu nous as quittés à jamais
chère regrettée mère

GASMI ALDJIA
ep. BOUALEM

Que Dieu le Tout Puissant t'accorde sa sainte Miséricorde et t'accueile en Son vaste Paradis
Tes enfants qui te pleurent toujours

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
الدائرة الإدارية لبير توتة
بلدية تسالة المرجة
الرقم : 01/ م ش ق/2016

وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية محلية ذات طابع اجتماعي (جمعية حي)

بمقتضى القانون رقم 12-06 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ : 12 جانفي 2012، المتعلق بالجمعيات وكذا محضر الجمعية العامة المؤرخ في : 2015/03/05.
وفي 03 فيفري 2016 تم تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية محلية ذات طابع اجتماعي و السيماء :

جمعية حي 62 مسكن تسالة المرجة

الكائن مقرها بـ : حي 62 مسكن تسالة المرجة بئر توتة
رئيس الجمعية السيد / قرتين صالح
أهدافها تتمثل في :
- التنسيق مع السلطات المحلية لخدمة المصلحة العامة.
- تمثيل الجمعية لسكان الحي لدى السلطات المحلية و الهيئات الأخرى عند الضرورة.
- المحافظة على الحي ومحيطه وصيانته.
- المساهمة و المشاركة في التظاهرات المنظمة من طرف البلدية في أحياء المناسبات الوطنية و الدينية.
- السهر على حسن الجوار و المحبة و المودة بين السكان.
- تحسين أطفال الحي وشبابه بأهمية المحافظة على الحي و غرس القيم الوطنية و الدينية.
- وتتعهد بأن لا تسعى إلى تحقيق أهداف أخرى غير ما صرحت به.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

GR

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Crèche

Crèche à Kouba
Classe spéciale enfants présentant un retard mental et autisme.
Inscriptions ouvertes.

Tél. : 0557.62.83.10

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

EAU FROIDE OU TIÈDE : *Quand il faut les boire?*



L'eau est vitale pour notre corps. Quand notre corps est correctement hydraté, il fonctionne bien. Les gens déshydratés se fatiguent plus vite, car leur corps n'a pas assez d'eau pour réduire le niveau des hormones nécessaires pour construire le tissu musculaire. En buvant de l'eau de manière régulière, vous serez en mesure de manger moins car votre estomac sera plein.
Il est donc nécessaire de boire suffisamment d'eau, mais il est aussi important de veiller à sa température.
Boire de l'eau froide permet d'hydratater rapidement votre corps. Mais si vous souhaitez hydrater vote corps plus longtemps, il est recommandé de boire de l'eau à température ambiante. Cela est bénéfique pour la perte de poids.
Si vous buvez un verre d'eau froide, vous serez en mesure de brûler plus de calories que de boire un verre d'eau à température ambiante. Mais la différence en calories n'est pas très grande.
Si vous buvez un verre d'eau tiède avant le repas, vous serait rassasié plus rapidement, de telle manière à ne pas manger plus. Boire un verre d'eau peut retarder la faim.

Pellicules - Comment s'en débarrasser ?



Les pityriasis capitis appelées plus communément pellicules sont courantes : elles touchent en effet une personne sur trois. Elles peuvent être très nombreuses et persistantes et nécessitent un traitement spécifique.

D'où viennent les pellicules ?
Les pellicules correspondant à un renouvellement trop rapide des cellules du cuir chevelu : ces cellules en s'éliminant se détachent du cuir chevelu et forment une poudre blanche (pellicules sèches) ou des particules graisseuses (pellicules grasses).

Pellicules sèches

Les pellicules sèches se présentent sous forme de poudre blanche : elles ne provoquent pas de démangeaisons et ne sont gênantes que d'un point de vue esthétique.

Pellicule grasses

Les pellicules grasses forment des plaques plus ou moins grandes qui restent collées au cuir chevelu, provoquant des démangeaisons voir des chutes de cheveux. Elles peuvent même être à l'origine de la prolifération de champignons.

Traitement

Si vos pellicules sont sèches, utilisez des shampoings antipelliculaires adaptés : généralement, on retrouve dans ces produits des actifs comme l'huile de cade, le goudron ou le zinc qui ralentissent la desquamation et le renouvellement des cellules.
Les pellicules grasses peuvent nécessiter un traitement à base d'antifongiques et d'acide salicylique qui détruisent les particules et les agglomérats graisseux.
Le traitement dure en général une dizaine de jours et s'utilise 2 fois par semaine en shampoing, à laisser poser ou en cure d'ampoules à appliquer sur le cuir chevelu.
Dans tous les cas, si les pellicules persistent, consultez votre dermatologue.

Conseils et bonnes habitudes

• Consommez des aliments contenant de la vitamine A (qui assainit le cuir chevelu et calme les irritations) :
• carottes,
• abricots,
• foie,
• persil,
• patate douce,
• blette,
• poisson.

5 RÈGLES ALIMENTAIRES POUR STABILISER SA GLYCÉMIE



● Consommer des légumes verts non farineux qui contiennent peu de glucides. Ils peuvent être largement consommés en toutes saisons, leur richesse en eau et en fibres garantissent une bonne satiété.

● Consommer des fruits frais qui contiennent en moyenne 14 % de glucides (de 4 % pour les groseilles à 18 % pour les bananes). Ces glucides sont assimilés progressivement. La pomme, l'orange ou la prune assimilées lentement peuvent être recommandées aux diabétiques. Par contre les jus de ces fruits, privés de fibres, sont à éviter.

● Intégrer quotidiennement des fibres. Elles jouent un rôle important dans l'équilibre glycémique. Les fibres solubles (pectines et certaines hémicelluloses) ont un effet stabilisant sur la glycémie, ralentissent l'assimilation des glucides et sont bénéfiques aux diabétiques. Pour bénéficier de toute la richesse en fibres des aliments, éviter de les éplucher.

● Choisir des matières grasses non chauffées. Sélectionner les huiles insaturées (huile de soja, d'olive, de noisette, de germes de blé, de colza), les fruits oléagineux, les poissons au détriment des graisses saturées (comme toutes les margarines, la palme, le palmiste, le coprah, les beurres de cacao et de karité).

● Associer les légumes et les féculents. L'association des légumes verts et des légumineuses (légumes secs) ou céréales de grain entier limite l'apport glucidique des repas et garantit une bonne satiété.

REMÈDE NATUREL POUR DISSOUDRE LES CALCULS RÉNAUX

Qu'est-ce que les calculs rénaux?
Les calculs rénaux sont des dépôts minéraux, généralement d'un certain type de calcium, comme l'oxalate de calcium, qui stagne dans les reins, et qui crée de petites pierres sableuses dans les reins. Ces pierres peuvent rester longtemps dans les reins, des mois voire des années sans que cela ne soit détecté. Lorsque les calculs rénaux changent de positionnement, ils peuvent causer des douleurs atroces au dos et aux hanches et la personne affectée finit par avoir du sang dans l'urine.

C'est pour cela qu'il est important de boire beaucoup d'eau afin d'expulser les pierres par la miction, et de prendre des analgésiques pour soulager la douleur.
Cependant, si la pierre est trop grosse, elle peut nécessiter une intervention chirurgicale. Il existe pourtant une autre manière qui consiste à faire dissoudre la pierre naturellement et arriver à l'expulser du corps :

Ingrédients :
- 250 gr d'huile d'olive pressée à froid
- 250 gr de persil
- 250 gr de jus de citron
- 250 gr de miel biologique
- 1 tasse de sirop d'érable

Préparation:

Hacher le citron avec sa pelure, et le mixer. Hacher ensuite le persil et l'ajouter au mixeur. Ajouter le sirop d'érable et l'huile d'olive et mixer le tout jusqu'à obtenir un mélange homogène.
Placer le mélange obtenu dans un pot en verre et le conserver au réfrigérateur.
Prendre une cuillère à soupe du mélange chaque matin à jeun. Ne pas oublier de boire beaucoup d'eau au cours de la journée.



Poulet KFC maison et sa salade coleslaw

Ingrédients:

- 2 blancs de poulet "Filet".
- 1 c à s de moutarde.
- 3 c à s de vinaigre.
- Sel.
- Harissa.
- Le jus d'un petit citron.
- 1/2 c à c de poudre d'ail.
- L'huile pour la friture.
- Pain Tortillas mexicain.
- Laitue.

Panure:
- Farine.
- Oeuf.
- Cornflakes.

Salade:
- 1/2 choux blanc râpé.
- 2 carottes râpés.
- 2 c à s de sucre glace.
- 1 c à s de jus d'orange.
- 1/2 c à s de vinaigre.
- 1/4 verre de mayonnaise.
- 1/4 oignon râpé.



Préparation:

- Mettre les blancs de poulet dans une grande jatte, leur ajouter le sel, vinaigre, la motarde, la poudre d'ail, harissa, le jus de citron.
- Bien mélanger le tout et laisser mariner toute la nuit.
- Prendre les morceaux de poulet, les mettre dans la farine puis l'oeuf et ensuite les cornflakes.
- Faire frire le poulet dans l'huile bien chaude puis l'égoutter sur du papier absorbant.
- Préparer la salade en mélangeant tous les ingrédients puis ajouter les légumes et laisser reposer au frais 1 ou 2 heures.

Brioche Doo wap

Ingrédients :

- 5OO g de farine.
- 3 œufs.
- 1/2 c à c de sel fin.
- 50 g de sucre.
- 2 c à c de levure sèche de pain.
- 70g de beurre doux ramolli.
- 200 g de lait tiède.
-1 ou 2 tablettes de chocolat noir découpée en petits morceaux ou pépites de chocolat.
- 1 cuillère à café d'extrait de vanille.

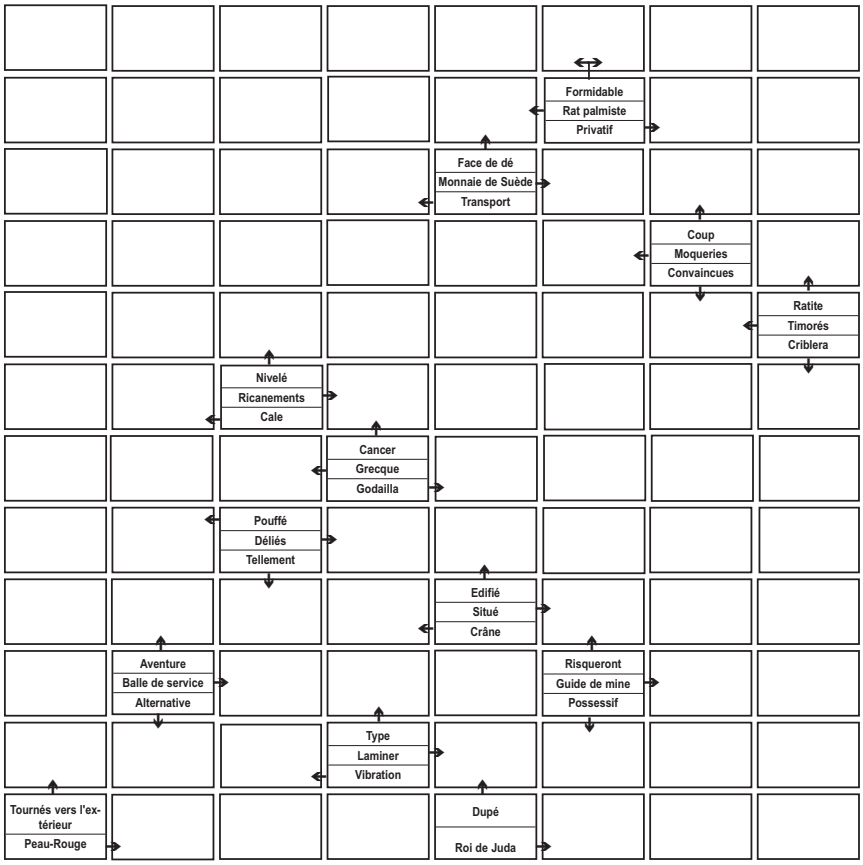
Préparation:

- Faire une pâte avec la farine, le sel, le sucre, la levure, les œufs et le lait et la vanille. -Ajouter le beurre et bien pétrir la pâte.Elle doit être molle non dure.
-Ajouter les petits morceaux de chocolat. Laisser pousser la pâte 1h et demi.



-Former des petites boules et poser les sur une plaque de cuisson et laisser pousser une deuxième fois 40 min.
-Passer sur chaque petit pain une dorure d'un œuf en omelette avec une cuillère à café de lait, à l'aide d'un pinceau.
- Cuire 15mn dans un four à 200°C , surveiller la cuisson.
-A vous de l'essayez à votre tour.

Mots fléchés n° 1423



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1422

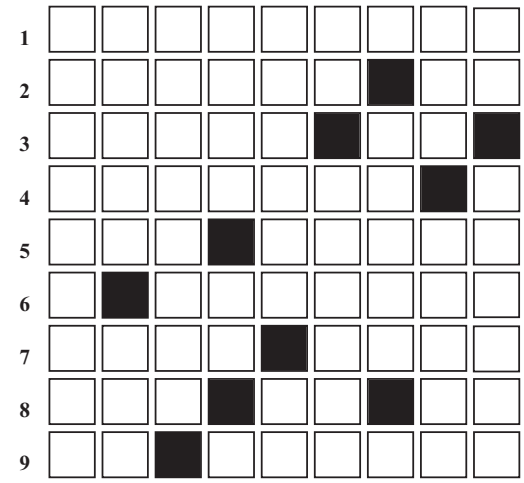
Horizontalement

ABROGEES
COITE - PT
HURE - AIR
ACE - AUNE
RH - ANSES
NERVIS - S
ERIE - IF -
MADRE - IO
E - ETRIER
NO - IRONE
TUA - ENTE
- TIC - SES

Verticalement

ACHARNEMENT -
BOUCHERA - OUT
RIRE - RIDE - AI
OTE - AVERTI - C
GE - ANI - ERRE -
E - AUSSI - IONS
EPINE - FIENTE
STRESS - OREES

Mots croisés 9/9 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Qui convient - 2. Basses températures - Bouquiné - 3. Autoritaire - Rapport de cercle - 4. Titre d'honneur - 5. Etendue d'eau - Poisson - 6. Habitua à la mer - 7. Elle sépare les tifs - Marcherai - 8. Adresse - Pige -Largeur de tissu - 9. Possessif - Liquidées.

VERTICALEMENT

1. Feras souffrir de la faim - 2. Plante des lieux humides - Bel emplumé - 3. Caricature - 4. Fait des vers - Réfléchi - 5. Port de Russie - L'or au labo - 6. En bas de pli - Dernier effort - 7. Se noyer - 8. Rivière d'Asie - Relative à un orifice - 9. Blousé - Consolides.

SOLUTION N° 1422

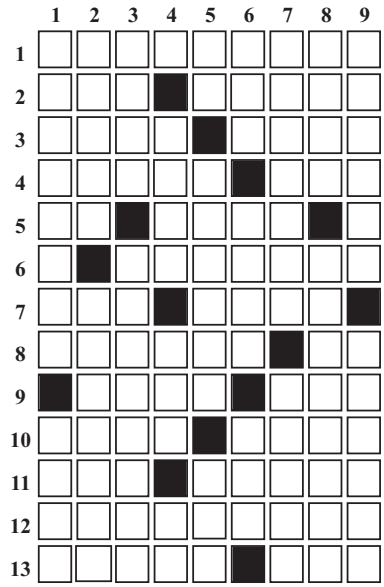
HORIZONTALEMENT

COMBATTRE
EPOUMONER
NIL - BUTER
TUSSOR - RE
IM - ENNA - R
E - PV - EST -
MURENE - RA
ETE - ESSAI
SETIF - ACE

VERTICALEMENT

CENTIEMES
OPIUM - UTE
MOLS - PRET
BU - SEVE - I
AMBON - NEF
TOURNEES -
TNT - AS - SA
REER - TRAC
ERRER - AIE

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Primitives - 2. Culture musicale - Délicate - 3. Retirés - Protection rapprochée - 4. Musqué au Groenland - Etendue du désert - 5. Il a son jour - Sommet - 6. Se régale (Se) - 7. Galère domestique - Petit groupe de personnes - 8. Empereur romain - Sous le texte - 9. Docile - Habitant du coin - 10. Pays d'Afrique de l'Ouest - Il est imprévisible - 11. Emballage alimentaire - Ville française - 12. Petit conflit - 13. Catégorie - Les siennes.

VERTICALEMENT

1. Convaincants - Fresques contemporaines - 2. Il est souvent laveur - Ferme dans ses projets - 3. Fer - Déraisonner - 4. Consomme - Moi pour Freud - Soldat américain - 5. Résineux - Ecran - Sortie du bain - 6. Période - Supérieure au couvent - Après le choc - 7. Diminué - Et quoi ? - 8. Bénéficiaire du choix - Grand bruit - 9. Céréale - Satisfaites.

SOLUTION N° 1422

HORIZONTALEMENT

BAUDROIES
AGNEAU - MU
FISC - RIME
OR - HISSE -
U - VIL - ONU
EMIR - BLET
RECUREE - I
- CEREBRAL
SEVERE - CE
ANES - TAC
MER - RENOM
B - SOI - ARA
ABASOURDI

VERTICALEMENT

BAFOUER - SAMBA
AGIR - MECENE - B
UNS - VICEVER-SA
DECHIRURES - OS
RA - IL - RER - RIO
OURS - BEBETE - U
I - ISOLER - ANAR
EMMENE - ACCORD
SUE - UTILE -MAI

SODUKU 152

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5				3		6		2
	3		5				7	
7		2		8				1
	9					9		
	1	8	6				4	
			3	4		1		8
8		7			5	9		
	2				8		5	
1				9				7



SOLUTIONS

8	6	9	4	7	1	2	3	5
4	7	2	5	3	9	8	6	1
1	3	5	2	8	6	4	9	7
7	1	8	3	6	4	9	5	2
5	2	6	9	1	7	3	8	4
9	4	3	8	5	2	1	7	6
6	9	1	7	2	8	5	4	3
2	5	4	6	9	3	7	1	8
3	8	7	1	4	5	6	2	9

Mots fléchés n° 1440

Croquons / Invasion
Nature / Esquiva / Volontés
Ceinture nippone / Pays d'Afrique / Adverbe
Peu courant / Glaive / Moi
Parente / Ville du Maroc / Abominable
Etat des Etats-Unis / Nationale / Choisi
Pareils / Bœufs sauvages / Brosses
Garnir le mât / Services gagnants / Monceau
Mec / Célébra / Semblable
Intrigue / Marierai / De pouvoir
Hic / Opus / Foule
Attribuer / Venu parmi nous
Exécutas / Homme du Déluge / Près de

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1439

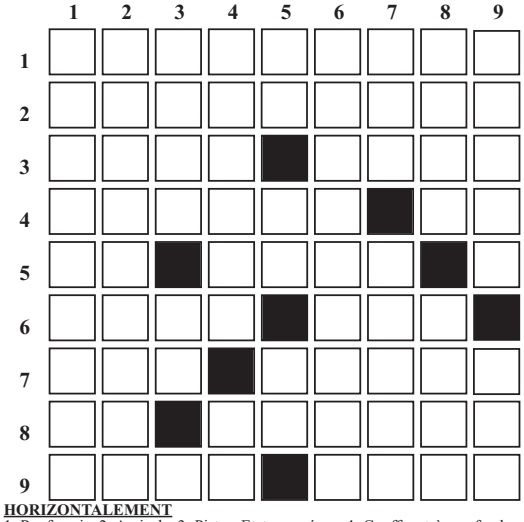
Horizontalement

ENTACHAS
PEUR - AME
AOSTE - EN
NP - EPARS
CHERIR - E
HYMENEE -
ETA - EOLE
MENE - LEV
E - ALLEGE
NO - LA - AN
TRIE - ONT
- SE - BUTE

Verticalement

EPANCHEMENT -
NEOPHYTE - ORS
TUS - EMANA - IE
ARTERE - ELLE -
C - EPINE - LA - B
HA - AREOLE - OU
AMER - ELEGANT
SENSE - EVENTE

Mots croisés 9/9 n° 1440



HORIZONTALEMENT

1. Renforçai - 2. Amical - 3. Pista - Etat européen - 4. Gouffres très profonds - L'or au labo - 5. Sujet de ragot - Petite baie - 6. Manches sur court - Fille de l'ALN - 7. Transpira - Sanctionnée - 8. Erbium - Localiser - 9. Gogo biblique - Assistance.

VERTICALEMENT

1. Ecroulée - 2. Machines à sasser - 3. Ville de Colombie - Possessif - 4. Couvris une glace - Mémorisé - 5. Venu parmi nous - Devant l'année - Rapport de circonférence - 6. Tressaillit - 7. Tissu - Tracas - 8. Exposa au vent - Socle - 9. Occlusion intestinale - Des lustres.

SOLUTION N° 1439

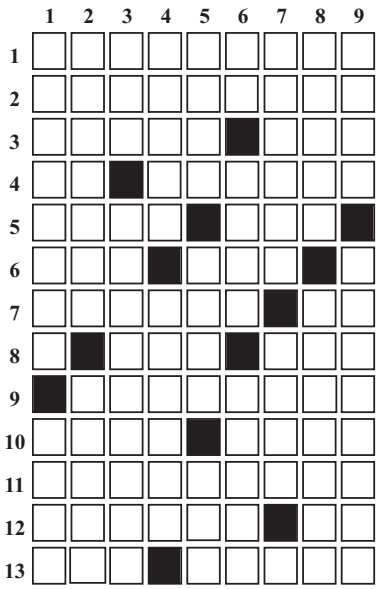
Horizontalement

ABATARDIR
BRUINEUSE
JAN - SUR - M
ENEE - SEVE
CLEBS - TOT
TA - REVET -
INDEXE - ER
OTE - ETIRA
NERFS - MAI

Verticalement

ABJECTION
BRANLANTE
AUNEE - DER
TI - EBRE - F
ANS - SEXES
REUS - VET -
DURETE - IM
IS - VOTERA
REMET - RAI

Mots croisés 9/13 n° 1440



HORIZONTALEMENT

1. Chercha à étendre sa clientèle - 2. Rassasier - 3. Indien au Pacifique - Bière anglaise - 4. Relevé - Détournés - 5. Ile d'Italie - Ils vont avec les autres - 6. Moyen de transport - Celui-là - 7. Ville de Belgique - Indication de lieu - 8. Bruit de coup - Il n'a pas de frontières - 9. Proportionnée - 10. Interjection de branché - Loi - 11. Jeu de société - 12. Ourdir - Ferrure - 13. Colère de jadis - Liées.

VERTICALEMENT

1. Bon sens populaire - Contre tout ce qui le suit - 2. Ajourner - Lumineux - 3. Se risque - Maltraite - 4. Phase - Rubans - 5. Cuit à la chapelure - Chose proche - Bagatelle - 6. Eprouvé - Perçues - Région française - 7. Redoute - Complexe - 8. Récepteurs - Sur les genoux - 9. Terrains d'étude - Bourriques.

SOLUTION N° 1439

Horizontalement

INCRUSTES
MARES - ARA
PIED - MIEN
ATTIFER - S
R - ETETER -
TV - ENA - OR
AIR - ELUDE
GEANT - NES
ENDORMIES
ANIMEE - SA
BON - SUC - S
LIEN - THES
ESSOREUSE

Verticalement

IMPARTAGEABLE
NAIT - VIENNOIS
CRETE - RADINES
REDITE - NOM -
NO
US - FENETRES
- R
S - METAL
- MEUTE
TAIRE - UNI -
CHU
ERE - RODEES -
ES
SANS -
RESSASSE

SODUKU 169

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1			4	3				6
						3		
	3	4			8	5		
		3						2
2	6			9			5	
						9		
			9	4			6	
6		5						
				6	2			7



SOLUTIONS

1	2	3	5	8	9	6	4	7
7	4	9	1	3	6	8	5	2
6	8	5	2	4	7	3	1	9
3	1	2	7	5	4	9	6	8
4	5	7	6	9	8	1	2	3
8	9	6	3	2	1	4	7	5
5	3	1	9	6	2	7	8	4
2	7	4	8	1	3	5	9	6
9	6	8	4	7	5	2	3	1

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20 55 The Voice, la plus belle voix - Episode 3



Les auditions à l'aveugle se poursuivent, et Mika, Garou, Zazie ainsi que Florent Pagny ne sont pas au bout de leurs surprises. Dans leur fauteuil, dos à la scène, ils écoutent tour à tour les prestations de chanteurs qui n'ont que quelques minutes pour les convaincre en interprétant un titre. Si un coach se retourne, le talent rejoint automatiquement son clan. Mais si plusieurs jurés sont séduits, le pouvoir s'inverse ...

france 2 20 55 Pop show - sur twitter via #popshow



Invités : Michèle Bernier, Arnaud Ducret, Virginie Hocq, Stéphane Rousseau, Delphine Wespiser et Anthony Kavanagh. Ces artistes vont jouer avec le meilleur de la culture populaire de ces quarante dernières années et tenter de remporter 80 000 euros qui seront reversés au Secours populaire français. Créée en 1945, cette association lutte contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde. Les célébrités choisissent les thématiques sur lesquelles elles seront interrogées. Seront évoqués le sport, la télévision,...

france 3 20 55 Crime en Lozère



Le corps sans vie de Jérôme Sennac, exploitant agricole et guide touristique bénévole, est retrouvé dans une grotte du Larzac. L'homme a été poignardé en plein cœur. La vice-procureure Elisabeth Richard et le commandant de gendarmerie Paul Jansac se rendent sur les lieux du crime. Leurs soupçons se portent sur Julien Cazagnes, un jeune berger qui avait eu une altercation avec Jérôme peu de temps avant le drame.

M6 20 55 NCIS : Los Angeles



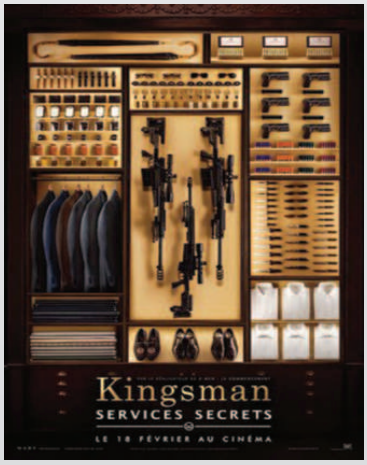
L'équipe enquête sur la disparition de Jada Khaled, un témoin sous protection policière originaire du Soudan qui a été victime d'une embuscade. Cette affaire met Sam dans une situation délicate car il avait eu une relation intime avec Jada lors d'une mission d'infiltration, quatre ans plus tôt. Callen et Deeks se rendent sur les lieux du guet-apens. De son côté, Kensi fait équipe avec Talia pour identifier le chef d'un cartel qui pourrait être lié à l'affaire.

TV5MONDE 20 55 Envoyé spécial



Charvieu-Chavagneux, aux frontières d'une ville. En septembre 2015, le conseil municipal de cette commune de l'Isère a voté à l'unanimité un texte permettant d'accueillir des réfugiés exclusivement chrétiens. Gérard Dézempte, le maire divers droite, a justifié cette mesure en faisant référence à la décapitation d'Hervé Cornara par Yassin Salhi, à Saint-Quentin Fallavier. Dans les années 2000, le maire avait été poursuivi pour discrimination à l'encontre d'un couple d'origine maghrébine • 2e et 3e ...

CANAL+ 20 55 Kingsman : services secrets



Orphelin de père, le jeune Eggsy est un adolescent rebelle qui ne supporte pas le nouveau compagnon de sa mère. Emprisonné après une bagarre, il contacte un jour Galahad, un ami de son père. Ce dernier lui propose de rejoindre Kingsman, une société secrète d'espionnage. Il doit pour cela réussir toute une série d'épreuves... Dans le même temps, Richmond Valentine, un milliardaire, kidnappe des personnalités mondiales.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:53	12:43	15:42	18:10	19:29
CONSTANTINE	05:58	12:48	15:48	18:16	19:34
ALGER	06:12	13:02	16:01	18:29	19:48
OUARGLA	06:01	12:53	15:59	18:27	19:40
CHLEF	06:19	13:09	16:09	18:37	19:55
MOSTAGANEM	06:24	13:14	16:14	18:42	20:00
ORAN	06:26	13:17	16:18	18:46	20:03

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5397 - SAMEDI 4 JOUMADA AL OULA 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	21°	15°
Oran	20°	10°
Constantine	21°	15°
Ouargla	30°	8°

58e FORMATION DU CLUB DE PRESSE D'OOREDOO

Le journaliste et le téléphone portable : outil et source d'Information

Poursuivant ses formations au profit des journalistes et dans le cadre des activités de son Club de presse, Ooredoo a organisé, le jeudi 11 février 2016 au niveau de son Institut de Formation, la 58e session de formation sous le thème : «Le journaliste et le téléphone portable : Outil et source d'information» animée par M. Kamel Mansari, journaliste et consultant.



DR

A l'ère du numérique, cette première session de formation de l'année 2016 qui a réuni plus d'une cinquantaine de professionnels des médias, a abordé une thématique d'actualité à savoir le Smartphone qui est devenu un outil pour la transmission et la diffusion de l'information, bouleversant ainsi les pratiques traditionnelles du journalisme et le traitement de l'actualité.

Au cours de son intervention, le formateur est revenu sur la vulgarisation du téléphone portable dans la société comme moyen de communication efficace. Un état de fait qui s'est traduit par l'évolution du téléphone mobile par rapport à l'ordinateur avec plus de 1,4 milliard de Smartphones vendus dans le monde en 2015.

Abordant l'usage du téléphone portable intelligent dans l'exercice du journalisme, ou le « Mobile Journalism «, M. Mansari a souligné que ce nouveau mode d'exercice du journalisme consiste en la collecte, la rédaction puis la diffusion de l'information dans toute ses formes (texte, photo, vidéo et son) vers des plates-formes de diffusion telles que les sites Internet, les télévisions, les radios, les réseaux sociaux et les applications.

« Le Smartphone est le plus complet et le plus compétitif face aux autres terminaux médias «, a estimé M. Mansari, ajoutant que «les entreprises médias notamment sont toutes contraintes de recourir à des stratégies de développement dédiées au marché de la téléphonie si elles veulent survivre aux changements «.

Le formateur a conclu sa intervention par la présentation d'une panoplie d'applications utiles aux domaines des médias et quelques conseils sur l'usage du mobile dans le journalisme.

Aujourd'hui, le progrès technologique a permis, entre autres, de capter un événement en temps réel, sous tous ses angles, optimisant ainsi le temps, les coûts et le matériel. Le Club de Presse de Ooredoo continue d'assurer régulièrement des formations pour les professionnels des médias, encadrées par des experts et spécialistes reconnus issus de divers domaines.

Depuis 2006, 58 sessions de formation ont été assurées dans le cadre des activités du Club de presse de Ooredoo, dont 8 en régions pour les journalistes correspondants.



IL SÉVISSAIT À MÉDÉA ET DANS LES WILAYAS LIMITROPHES

Un réseau de faussaires démantelé à Berrouaghia

UN RÉSEAU spécialisé dans la fabrication de la monnaie nationale contrefaite a été démantelé, jeudi, par les éléments de la 1ère compagnie mobile de la police judiciaire de Berrouaghia, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

C'est à l'issue d'une information faisant état de l'émission de la monnaie nationale en faux billets à Berrouaghia que des opérations de recherche et d'investigation ont été menées et permis d'identifier un membre du réseau.

Après sa surveillance, les agents de la police judiciaire portant des tenues civiles sont parvenus à l'appréhender en flagrant délit d'écoulement de la monnaie contrefaite, le conduisant directement au commissariat où il a donné le nom de l'un de ses complices.

Ce dernier, âgé de 26 ans, a été arrêté près de son domicile, situé au quartier du 1er Novembre. La fouille de ses vêtements a permis de trouver en sa possession la somme de 205 000 DA en coupures de 1 000 DA contrefaites.

Le 3e membre du réseau, âgé de 41 ans et principal auteur, a été arrêté chez lui, dans une ville voisine, où un matériel informatique de tirage et de reproduction, un scanner, une unité centrale, servant à la fabrication de faux billets ont été découverts. La fouille du domicile du mis en cause a aussi permis de mettre la main sur la somme de 97 millions de centimes en faux billets de 1 000 DA et de 5 00 DA

Présentés devant le procureur de la République près du tribunal de Berrouaghia, deux mis en cause ont été incarcérés au centre pénitencier de Berrouaghia, alors qu'un 3e a été mis sous surveillance judiciaire.

De notre correspondant, Nabil B.

13 MORTS ET 2 BLESSÉS

Effroyable accident à Naâma

TREIZE personnes ont été tuées et deux autres blessées dans un effroyable accident survenu jeudi sur la RN-6 au Sud de Naâma lorsqu'un un minibus a été percuté de plein fouet par un camion semi-remorque . C'est ce qu'a indiqué la protection civile dans un communiqué. Les corps des victimes, sept hommes, cinq femmes et une fillette,ont été déposés à la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf d'Ain-Sefra, où ont été également soignés les deux blessés, dont l'état n'est pas jugé grave et dont un a déjà quitté l'hôpital, selon une source médical au niveau de cet établissement de santé.

L'accident s'était produit au lieudit Draa Essaa, à une quinzaine de kilomètres de la commune de Moghrar en allant vers Ain-Sefra, suite à une violente collision frontale entre un camion semi-remorque et un minibus de transport de voyageurs assurant la liaison Moghrar-Ain Sefra avec à son bord 13 passagers, tous décédés dans cet accident, selon la protection civile (PC). Les services de la PC ont mobilisé 10 véhicules, entre ambulances et camions de lutte anti-incendie, pour les opérations de secours sur les lieux où se sont également rendues les autorités de la wilaya de Naâma pour s'enquérir des conditions d'interventions. Les services de la Gendarmerie nationale ont, de leur côté, ouvert une enquête pour déterminer avec précision les circonstances de ce drame. Il s'agit du plus lourd accident de la route depuis le début de l'année.

Z. N.

EN RAISON D'UN RADIATEUR DÉFECTUEUX

3 morts par intoxication au monoxyde de carbone à Sétif

TROIS personnes appartenant à une même famille, des femmes âgées de 77, 58 et 35 ans ont péri, jeudi, au lieu-dit El Hammam, dans la commune d'El-Hamma (sud de Sétif), suite à une intoxication au monoxyde de carbone due à un radiateur de chauffage défectueux. C'est ce qu'a indiqué celle-ci.

Les premières constatations des éléments de la Protection civile, font état de l'obstruction de la conduite d'évacuation par un nid de pigeons. La demeure était habituellement fermée, les trois victimes, qui résident à Alger, ne s'y rendaient que rarement, a expliqué un officier. Une enquête a été ouverte.

S. N.